

Le Saint-Laurent

UNE LOI UTILE ET NECESSAIRE

Le Législateur n'a pas toujours été heureux dans le choix de ses "regies de conduite". De celles cependant, dont le bon sens et la nécessité, quoique rigoureuse, prennent chaque jour de l'évidence, mentionnons avec plaisir, le code des véhicules-moteurs. Voici, à notre sens, une loi de protection et de bienfaisance sociale. Son application est des plus difficiles et des plus délicates. Il nous semble que le département devrait être bien scrupuleux dans la nomination des officiers qui doivent voir à l'observance journalière d'une législation, plus considérable encore par son objet que par la sévérité de toutes ses dispositions, en mettant de côté un zèle trop intempestif, mal à propos inefficace, en faisant comprendre au peuple qu'elles ont été faites pour sa propre sécurité.

Le Magistrat de District a condamné dernièrement un chauffeur qui avait conduit une machine en état d'ivresse. Cette décision, vraiment opportune, fera réfléchir un peu tous ces fous criminels qui mettent en danger leur propre vie et la vie des personnes qu'ils rencontrent. Il y a une solidarité entre tous les conducteurs d'automobile, et il y a pour eux des devoirs réciproques; qu'on impose une amende contre le chauffeur imprudent, qu'on lui fasse perdre au besoin son permis: il faut que cela soit dans l'état actuel des choses; car il ne se passe pas un jour sans qu'on nous rapporte des accidents dus à l'automobilisme. A la vérité c'est devenu un progrès presque regrettable, puisque l'accroissement prodigieux de ce moyen de locomotion est une cause de pertes de vie. En 1923, dans notre province, le nombre de tués, dans ces accidents d'automobiles, était de 117. L'an dernier il avait atteint le chiffre de 139. Le nombre de blessés était dix fois plus considérable. Aux Etats-Unis, le nombre de tués avait atteint le chiffre de 19,000. Chaque fois que nous prenons nous-mêmes les chemins du gouvernement, nous sommes obligés de nous jeter dans les fossés pour éviter des collisions mortelles (principalement sur la route Rivière-du-Loup-Edmundston).

En face de ces statistiques, tous les gens de bon sens admettront la gravité de la situation, et la nécessité du remède. Il nous semble que le Ministère de la Voirie a fait son possible de ce côté, en faisant disparaître à peu près toutes les occasions d'accidents, telles les courbes trop prononcées, en plaçant, aux endroits convenables, des affiches dont il faut prendre connaissance.

Le public doit aussi faire sa part car il est incontestable que les cas dus à des causes imprévues et incontrôlables sont plutôt rares; à l'origine de tout accident, vous trouverez l'imprudence inexplicable, la contravention sans excuse aux règles du trafic et de la vitesse. Et effet 65% des accidents de routes seraient dus à la vitesse, 25% à la boisson, et 10% à la "bad-luck". Quoique le remède soit dans l'observance stricte de la loi, il est sûr cependant qu'il y faut apporter du jugement personnel. Au reste, la loi bien interprétée, est à l'effet qu'il faut toujours se conduire de manière à ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité de qui que ce soit, ou à menacer la sûreté de quelque propriété, et pour cela, il ne suffit pas toujours de ne pas excéder la vitesse permise par la loi. Donnons-nous la peine de lire l'article 41 de la loi concernant les véhicules-moteurs, et nous verrons que c'est sa véritable portée.

Observons donc la loi qui n'est pas faite seulement pour les autres, soignons prudents, coopérons avec le Département, chacun à notre manière et par des moyens appropriés car c'est notre propre intérêt.

J. B. LAVOIE
Avocat

POUR L'HOPITAL

Grâce à l'inlassable dévouement des Dames Patronnes de l'oeuvre de l'Hôpital, nous aurons mardi et mercredi prochains, le 11 et le 12 l'une de ces charmantes fêtes en plein air dont nous aimons le retour. Sous la voûte étoilée, les salles sont vastes et les Dames organisatrices de ces agapes champêtres invitent toute la population de notre ville à y prendre part; l'occasion est excellente pour les voisins de se rendre mutuellement visite.

Ne manquons pas d'aller nous récréer au profit des pauvres et tout en jouissant d'une agréable et reposante soirée, faisons aux malheureux une petite part des plaisirs que nous nous prodiguons durant la belle saison.

Une appréciation injuste

JEAN BERTHIER et LE SOLEIL

De tous les journaux de la province de Québec, *Le Soleil* est le plus qualifié pour parler de l'indépendance... des autres. Nous n'avons, cependant pu nous défendre de trouver très cocasse la petite leçon qu'il a cru bon de donner à l'*Action Catholique* dont un rédacteur a commis le crime de faire l'éloge de Jean Berthier (M. le notaire Demers).

Jean Berthier, d'après le journal ineffable et impartial de la Côte de la Montagne, est un de ces bleus enragés qui, se couvrant du manteau de l'indépendance, n'a cessé de "déverser sa bile conservatrice sur tout le parti libéral" et d'insulter tous les dieux de l'Olympe rouge.

Nous ne pouvons oublier que M. le notaire Demers a été pour nous, pendant trois mois, un collaborateur précieux et très dévoué; et nous nous faisons un devoir de justice et de reconnaissance de protester contre une appréciation que nous trouvons injuste.

Nous connaissons assez M. Demers pour savoir qu'il n'a d'attaché à aucun parti politique. Au *Saint-Laurent*, comme au *Progrès du Golfe* et comme au *Peuple*, M. Demers a toujours donné des articles très solides et exempts de toute partialité. Sa plume est alerte et c'est vrai, vigoureuse, c'est vrai mais elle n'a jamais distillé l'insulte à qui que ce soit. Excellent polémiste, il n'a jamais été un dénigrateur. Sincère dans ses convictions loyal dans ses écrits, très au courant des questions d'actualité, Jean Berthier a vite fait sa marque dans le journalisme.

Mais M. Demers est trop fier et trop indépendant pour, à tout propos, brûler de l'encens sous le nez de nos gouvernants. Rien de surprenant que son égoïsme ait soulevé l'ire du *Thuriféraire libéral*.

Nous sommes convaincus, d'ailleurs, que notre ancien collaborateur ne s'en portera pas plus mal et nous souhaitons, avec l'*Action Catholique* qu'il continue à mettre ses talents au service des bonnes causes — dit *Le Soleil* en devenant bleu de colère.

Jean-Marie

MERCI A TOUS

Le Comité d'organisation remercie bien cordialement tous ceux qui ont contribué aux succès des fêtes de la convention de la Fédération des Gardes Indépendantes du Canada, et tout particulièrement M. le curé, M. le maire, MM. les échevins, les RR.FF. des Ecoles Chrétiennes, les citoyens qui ont pavés leurs demeures, les marchands qui ont bien voulu fermer leur magasin, les dames du comité de réception, les Enfants de Marie, les annonceurs dans l'album-souvenir, les licenciés, les électriciens, les commis, les donateurs de prix pour les jeux, la force constabulaire et le public en général qui a rehaussé par sa présence l'éclat de ces fêtes.

Le Comité espère que tous ont été satisfaits de la Convention et garderont un bon souvenir du passage des Gardes à Rivière-du-Loup.

Le Comité d'organisation

L'Album-Souvenir

Les personnes qui désirent se procurer l'album-souvenir de la convention annuelle de la Fédération des Gardes pourront s'adresser aux salles de la Garde Sacré-Coeur, à la librairie de mademoiselle Alma Lévesque, chez madame E. D. Ouellet modiste ou à l'Imprimerie du Saint-Laurent.

Cet album est imprimé sur un papier de luxe et contient les photographies du regretté cardinal Bégin, de notre vénérable archevêque Mgr Roy, de S. G. Mgr Langlois, de M. l'abbé F.-X.-L. Blais, doyen du clergé du diocèse, des curés des trois paroisses de la ville, l'historique de la Garde Sacré-Coeur, et plusieurs vues pittoresques de notre coin de terre si aimé des nombreux touristes qui nous visitent chaque année.

Cet intéressant album devrait se trouver dans toutes les familles de la Rivière-du-Loup.

Il se vend au prix modique de 25 sous, par la malle 30 centins.

Dimanche prochain

C'est dimanche prochain qu'auront lieu à Rivière-du-Loup les courses de motocyclistes. Nul doute qu'un grand nombre de personnes voudront y assister. Le programme qui leur sera offert en vaudra la peine. Il ne faut pas oublier qu'on y exécutera le fameux saut de la mort.

Qu'on se le dise et qu'on se rende en foule au rond de courses.

LES LIS SUR LA CROIX

Ce titre n'est pas celui d'une légende, comme il pourrait d'abord paraître, mais celui d'une des plus hautes et des plus belles leçons de la grande histoire. De la grande histoire de France, de la belle histoire du Canada, de l'histoire de l'Eglise plus grande et plus belle encore.

De cette grande histoire, la plus instructive et la plus actuelle toujours, je viens de découvrir une relique modeste mais bien touchante dans notre région du bas du fleuve qui fut témoin de toute notre histoire.

Lorsque, en 1905, sur les instances répétées de feu Monseigneur Blais, les Mères Ursulines vinrent établir à Rimouski un monastère de leur communauté si méritante, elles emportèrent du vieux monastère de Québec, qui consentit à la leur léguer, une relique, qui est plus qu'un souvenir, qui est un symbole. Un symbole de leur vie à Rimouski, autant et plus encore peut-être que de leur vie à Québec: une grande croix de fer forgé, haute de neuf pieds, gracieusement ornée, et portant à son sommet et à l'extrémité de ses bras, les fleurs du lis de la France royale. Cette croix, vieille de plus de deux cents ans, porte gravés sur sa tige principale, avec la date 1724, les noms de Mère de la Conception, supérieure d'alors, et de P. Plozain.

Elle surmonta, depuis cette date pendant près de deux siècles, le clocher de la première église un peu spacieuse, du monastère de Québec. Elle fut exposée aux boulets de Wolfe sans en être atteinte. Elle abrita le tombeau de Montcalm, après avoir bien des fois frémi au tocain des derniers jours, des derniers mois des dernières années de la domination française. Les trois lis de la croix virent partir, aux mains du vainqueur Wolfe, les trois lis du blason royal détaché de la porte de Québec, qui nous reviennent cette année d'Angleterre. Salut aux lis du blason royal, noble et touchante relique d'un passé regretté. Mais salut plus profond, plus respectueux encore plus ému, aux lis de la croix qui sont restés avec nous, sur le croix. *Stat crux dum voluitur orbi.*

Oh! ces lis du blason des rois de France, ces lis enlacés à la croix, dont ils sont l'ornement, mais qui les supporte, ils ont une longue histoire. C'est, en effet, Clovis, après son baptême à Reims, qui mit sur sa couronne royale, où l'ont maintenu tous les rois très chrétiens, une fleur de lis, symbole de la pureté recouvrée dans les eaux baptismales, emblème aussi de la Sainte Trinité que méconnaissent les Ariens, mais qu'adorait et allait faire respecter le chef des Francs. Ces lis ont marqué la naissance de la fille aimée de l'Eglise; elle les a portés sur son front aussi longtemps qu'elle a été fidèle au pape de son baptême, aussi longtemps qu'elle est restée à la tête de l'Europe chrétienne, aussi longtemps qu'elle-même fidèle au Christ, s'est appuyée sur la croix.

Quelle leçon de toute une histoire quatorze fois séculaire! Et cette leçon, trop peu connue, trop négligée de ceux qui auraient besoin de la mieux savoir, de ceux même qui devraient l'enseigner, s'éclaire presque lugubrement des sombres lueurs de l'histoire contemporaine. Si la croix et les lis ne symbolisent plus guère l'action de la France, celle-ci décline dans la proportion où elle les répudie par ses gouvernants. Et toutes les nations qui ont répudié la croix, symbole de la civilisation chrétienne, s'inquiètent aujourd'hui de leurs destinées. Et nous-mêmes qui avons vécu et grandi de cette civilisation chrétienne, que nous apportons la France de la Croix et des lis nous ne vivrons que dans la proportion où nous resterons fidèles à la Croix, fidèles aussi aux principes et aux pratiques de l'ordre politique qui s'appuie sur la croix.

Voilà ce que m'a dit la vieille croix de fer du monastère des Ursulines, qui porte encore solidement après deux cents ans d'endurance les lis de Clovis et de Saint Louis Dressée sur un solide piédestal, sous les ombrages du bocage, à côté de la cour des pensionnaires, sur le passage des élèves de l'Ecole Normale, elle donne à toutes, religieuses et élèves, la grande leçon d'histoire que je viens seulement de signaler. *In cruce salus. Le salut dans la croix.*

Cette croix de fer fleurdéliée, venue du monastère de la Vénérable Marie de l'Incarnation, n'a pas de légende, au sens profane du mot mais elle conserve une parcelle de la grande histoire du Canada, de la France et de l'Eglise, une histoire qu'il faut toujours lire, *legenda* pour ne pas l'oublier, pour en éclairer la marche de notre vie nationale.

Si nous allions oublier la leçon qu'elle nous donne, nous serions exposés, comme d'autres peuples moins heureux, à donner au monde une autre leçon que celle de la croix, la leçon qu'il faudra lire avec des lar-

mes, l'histoire des peuples qui renient les obligations et la gloire de leur baptême, pour s'égarer dans les voies de l'erreur, et pour succomber avilis sous les coups d'une barbarie qui s'annonce plus dure, plus cruelle, plus dévastatrice que l'ancienne parce qu'elle aura à châtier une prévarication plus coupable et plus obstinée.

X X X

Place aux nôtres!

Si nous sommes bien informés sur les quelque trente ouvriers qui ont été engagés pour transporter les bâtisses du fret, vingt ou vingt-cinq sont des étrangers à la ville.

Nous attirons sur ce fait l'attention de notre député à Ottawa et nous sommes convaincus qu'il fera tout son possible pour remédier à cet état de choses injustifiable. Il y a à Rivière-du-Loup assez de sans-travail pour que, dans le présent cas, il ne soit pas nécessaire de recourir aux gens du dehors. Place aux nôtres!

Kamouraska

Départ
M. l'abbé Arthur Lévesque, vicaire ici depuis deux ans, nous a quittés pour prendre le Vicariat de St-Honoré de Beauce. C'est avec regret que toute la paroisse a appris son départ. Il est remplacé par M. l'abbé Lanouette, récemment ordonné prêtre au Collège de Ste-Anne.

Mariages
Le 3 août, mademoiselle Laura Deschênes avec M. J. Viel, du Village St-Antoine de la Rivière-du-Loup.
Le 4 août, mademoiselle Juliette Richard, fille de M. Adjour Richard, de Kamouraska, avec M. Joseph F.-X. Landry, cultivateur de St-Eulèthère. Le mariage a été célébré à 8 heures. Un magnifique programme musical fut exécuté par les Enfants de Marie.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

En villégiature
M. J.-P. Ouellet, architecte, de Québec, et sa famille passent la semaine au Camp de l'Isle aux Corneilles.

A VENDRE OU A LOUER

Magnifique résidence privée, aménagée pour deux bons logements dont l'un paie les dépenses, intérieur émaillé et tapissé à neuf, située dans l'un des plus beaux quartiers résidentiels de la ville, 6500 pds de terrain.

Aussi quelques meubles et toute la provision de combustibles pour l'hiver. Cause de vente: Départ.

S'adresser à
EUDORE BEAUDOIN
29 rue Iberville

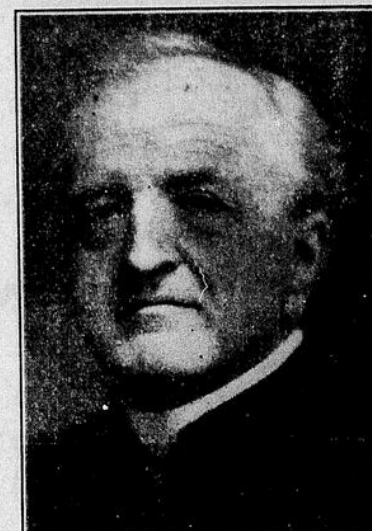
HYPOTHÈQUES et DÉBENTURES
A VOTRE CHOIX

Parmi celles annoncées par toutes maisons de finance: Gouvernement fédéral, Fabriques, Communautés, Ecoles, Municipalités, Etc.

J. A. FOISY, NOTAIRE
Bureau et Domicile: EN FACE DE LA COUR.

Dr J. André Lessard, D. D. S.
— CHIRURGIEN-DENTISTE —
TRAITEMENTS ET EXTRACTIONS PAR LES METHODES LES PLUS NOUVELLES.
Au dispensaire tous les jeudis de 9 à 10 heures A.M.
— Bureau: —
106 LAFONTAINE - RIVIERE-DU-LOUP Station.

LUNETTES
A VENDRE au magasin
FRENETTE & BEAULIEU
Lunettes de tous genres et de patrons les PLUS NOUVEAUX
Examen de la vue GRATUIT par un MEDECIN Spécialiste.
Taille et ajustage de VERRES par des experts.



Mgr H. BOUFFARD, P. D., curé de St-Malo (Québec) aumônier-général de la Fédération des Gardes Indépendantes du Canada.

Réunion de médecins

Le 11 août, à Notre-Dame du Lac, aura lieu l'assemblée de "L'Association Médico-Chirurgicale des comtés de Témiscouata et Madawaska.

Servante demandée

On demande une bonne servante Bon salaire payé à fille compétente S'adresser à PHILIPPE TOULCH Rivière-du-Loup Station.



M. le curé J. T. THIBAUT, de St-François-Xavier. Colonel de la Garde Sacré-Coeur.

Vous êtes cordialement invités à assister à une série de Demonstrations Culinaires GRATUITES

données par des experts pratiques de Science Domestique, et membres du Département d'Education de E. W. GILLETT, Company Limited, manufacturiers de la

POUDRE A PATE MAGIC

Sous les auspices desquels ces démonstrations sont données aux magasins suivants Du 10 aout au 15 aout

A. MERETTE, Riv.-du-Loup
JOS. ST-PIERRE Riv.-du-Loup

Cause Sensationnelle à Rimouski

France Valcourt, maître chanteur, corrupteur éhonté, cynique charlatan, condamné à 4 1/2 ans de pénitencier par le magistrat A. Couillard. — Arrestation faite par le détective Alfred Roussin.

Une cause qui n'a pas manqué de susciter beaucoup d'intérêt dans les comtés de Matane, Rimouski et Témiscouata, est celle de la Couronne vs France Valcourt, arrêté à Mont-Joli, vers la mi-juin, par le détective Alfred Roussin, de la police provinciale, spécialement chargé par le Procureur-Général, l'Hon. L. A. Taschereau, de mettre un frein aux activités de ce sale exploiteur de la crédulité populaire.

Il ne sera peut-être pas sans à propos, que nos lecteurs de cette partie du bas de la province, CONNAISSANT un peu l'histoire de ce triste personnage qui a nom France Valcourt.

Disons tout d'abord que France comme on le nomme là-bas, est un homme âgé de 70 ans, ayant femme et enfants. Il naquit et fut élevé quelque part dans le comté de Rimouski. Encore dans la vingtaine il émigra aux Etats-Unis, pour cause. Il vécut quelques années dans le Mass., et s'y maria. Se trouvant sans doute plus à l'aise en terre étrangère qu'au pays natal, pour exercer son métier de corrupteur-charlatan-magnétiseur, il s'y adonna avec frénésie. Mais un jour, on rapporte, qu'ayant voulu pousser trop loin la raffinerie dans l'exercice de son dégoûtant métier, il faillit être lynché, ou du moins fait eunuque. Comprenant que son jeu était mis à nu, et qu'il y a des limites à jouer à l'escroc-attrape-nigauds, il leva le pied, poursuivi par la justice américaine; se poussa vers la ligne 45ième, et vint s'établir à St-Gabriel de Rimouski, où pendant près de 40 ans, en sus de la culture du sol, il cultiva le vice et la démolition surtout chez la jeunesse Valcourt put être corrupteur éhonté jouissant de l'impunité, voir de la confiance populaire en certains lieux, parce qu'il était un cynique charlatan, et savait au besoin jouer au magnétisme animal. Ce double métier devait tout naturellement l'amener à en exercer un autre : celui de maître-chanteur. Evidemment les prêtres et les médecins ne pouvaient

pas être ses amis. Et voici comment il procédait contre eux, dans l'espoir de paralyser toute action de leur part contre lui. Devait-il aller dans une paroisse pour soigner des corrompus quelques jeunes gens (en effet, pour ce sale charlatan, soigner était synonyme de salir), des lettres signées de noms imaginaires, criminellement diffamatoires, contre les prêtres et les médecins du milieu où il allait opérer étaient adressées au Délégué Apostolique, au Cardinal Bégin, au Gouverneur Général, au Premier Ministre du Canada, à l'Hon. Procureur-Général, etc., etc.

La première fois que Valcourt eut à répondre de telles accusations devant les tribunaux, fut dans la cause du Dr Bouillon, de Matane qui l'accusa de libelle diffamatoire et gagna son point. Grâce à l'intervention de son curé, qui crut que son paroissien avait la contrition parfaite, l'affaire fut réglée hors cour, et Valcourt reprit le chemin de St-Gabriel, pour aller continuer le même jeu, avec quelque chose de pire : chantage contre son propre curé.

Durant une période de 30 ans, le Collège des médecins de la province par l'intermédiaire de son Régistrateur, dut, en quatre ou cinq circonstances mémorables, faire payer à Valcourt, au moins un millier de dollars en amendes et frais de cour. Quand il n'avait pas le sou pour payer, il se trouvait toujours quelque part, des naïfs et des nigauds qui croyaient à la vertu et à la sainteté du thaumaturge France et lui fournissaient les fonds. En effet Valcourt possédait admirablement l'homme pieux, au miraculé, au martyr. C'est ainsi, que quand il avait une bonne victime en mains, avant de la souiller, une grand-messe était portée au curé, par le père ou la mère de la dite victime; une longue prière se faisait en famille; tous les saints du ciel étaient invoqués pour le succès du thaumaturge qui, par les dévotions finies, obtenait de passer la nuit avec son patient. Mais quand la mesure est pleine



Propre à employer, vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

elle DEBORDE, dit le proverbe. Le jour fatidique arrivait; l'heure de la vengeance allait sonner; le "MANE-THÉCEL-PHARES" allait s'écrire sur la porte du mystérieux cabinet témoin de tant de crimes.

Octobre 1918 arriva! Valcourt frottait les petits conscrits avec de l'huile de coton, leur faisant accroire, qu'en leur inoculant ce supposé virus des maladies vénériennes, ils n'iraient pas à la guerre. On imagine les suites; le tour était joué; le conscrit avait payé \$5.00.

C'en était assez. Valcourt fut arrêté; dénoncé par une douzaine de ses jeunes victimes, pour corruption. Sir Lomer Gouin, alors Procureur-Général, prit la cause en mains. M. Auguste Tessier, avocat de la Couronne, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure, fut chargé de mener l'affaire à bonne fin. Valcourt plaida coupable, et fut condamné à deux ans de pénitencier, par M. le Magistrat R. Fiset. Le 11 novembre jour de l'armistice, il était conduit à St-Vincent-de-Paul, sous la garde de M. le shérif Chs D'Anjou. Les petits conscrits de la région, étaient bien vengés! celui qui les avait salis et trahis recevait sa récompense: le corrupteur avait le pénitencier; ses victimes recouvraient leur liberté.

Remis en liberté, on ne sait ni pourquoi ni comment, quelques mois avant d'avoir purgé toute sa sentence, Valcourt revint à St-Gabriel vers la fin de 1920, en apparence amélioré, mais non guéri. Il ne tarda pas à récidiver. Il fut de nouveau poursuivi par le Régistrateur du Collège des Médecins de la province, le Dr J. Gauvreau, de Montréal. Se sentant mal pris encore une fois, Valcourt prit le chemin des Etats-Unis et se fixa à Nashua. De là il expédia grand nombre de lettres diffamatoires contre plusieurs dignitaires ecclésiastiques et laïques. Après un an d'exil, n'ayant plus à redouter les effets du jugement qui l'avait condamné, il revint au pays, et alla se fixer à Sayabec, paroisse de la Vallée, qu'il choisit comme centre de ses opérations, et où depuis plus de deux ans, il put cultiver, comme en serre chaude, son métier de charlatan-corrupteur de la jeunesse. Les nombreux témoignages d'estime et de confiance qui lui furent décernés par plusieurs citoyens de Sayabec et d'ailleurs, tel qu'en fait foi le volumineux dossier déposé aux archives du palais de justice de Rimouski, montrent bien que les naïfs et les rogos sont encore trop nombreux dans nos milieux. Valcourt voyageait beaucoup. Bathurst, St-Quentin, Campbellton étaient, après Sayabec, ses centres favoris d'activité. Mais les lettres de salétés écrites contre les curés et les médecins de ces paroisses, prouvent que son métier n'était pas très en vogue au Nouveau-Brunswick.

Enfin l'Hon. L. A. Taschereau Procureur-Général, mis au COURANT des opérations de ce sale personnage, de qui il avait reçu lui-même des lettres anonymes, prit les mesures nécessaires pour mettre un frein à ce scandale. Il confia cette délicate mission à M. Alfred Roussin, chef des détectives de la province, habile limier qui en avait vu bien d'autres. En moins d'un mois l'accusé était sous verrous; il s'était pris dans ses propres pièges. Valcourt fut écroué dans la prison de Rimouski. Trouvé coupable de libelle diffamatoire et de corruption de la jeunesse, il fut condamné à subir son procès devant les assises criminelles. Escamotant une sentence plus benigne, il opta pour un procès sommaire devant le Magistrat A. Couillard. La cause fut plai-

E. A. DOUCET
AGENT D'ASSURANCE
Incendie -- Garantie - Vie -- Accidents
ET MARCHAND DE CHARBON -
Rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup.
Phon Kamouraska.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924) .. \$40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE
Vice Président et Directeur-Général.
M. TANCREDE BIENVENU
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Succursale, Rivière-du-Loup, (en bas) G. R. PERUSSE, Gérant
Succursale, Rivière-du-Loup, Station

Ce vendredi, le 31 juillet, et Valcourt fut trouvé coupable des deux graves accusations portées contre lui par la Couronne, représentée par le détective Roussin demandeur, et l'autre Perreault Casgrain, substitut du Procureur-Général. M. Béling, sténographe officiel, expert en écriture, fut le principal témoin de la Couronne dans la cause pour libelle. Les RR. MM. Pierre Lebel, curé de St-Donat, Z. Gendron, curé de St-Léon le Grand et Eust. Santarre, curé de St-Arsène, furent aussi entendus.

Dans la seconde cause, celle de corruption des jeunes gens, les principaux et plus nombreux témoins venaient de Sayabec. D'après certains témoignages rendus, il est évident que Valcourt avait étudié les mœurs des anciens païens grecs de l'île de Lesbos. De quelles saletés ce dégoûtant personnage ne s'est-il pas rendu coupable! La DOUBLE sentence dans cette cause désormais célèbre, a été rendue lundi par M. le Magistrat Ant. Couillard qui a condamné le coupable à 4 1/2 ans de pénitencier.

Des scènes de tous genres eurent lieu au cours de ce retentissant procès. Une des plus cocasses, fut bien celle de l'ouverture, devant la Cour d'un coffret, propriété de l'accusé. Il est bon que nos lecteurs sachent qu'à ses heures, Valcourt se disait franc-maçon. Tout dépendait du tempérament des victimes qu'il voulait mystifier et filouter.

A titre de franc-maçon-magnétiseur, France se servait d'un costume des plus typiques : une soutanelle aux couleurs arc-en-ciel; une espèce de bavette verte (il bavait tant sur la réputation des honnêtes gens) un petit tablier rouge; un turban en soie, aux couleurs nationales portant au front l'inscription "BONNE FETE"; un collier; une sorte d'écharpe avec croix renversées et insigne du S. C.; une large ceinture "aux couleurs locales", portant des signes mystérieux!

A titre de charlatan, France avait toute une petite pharmacie dans son coffret (était-ce la boîte de Pandore??); quelques bouteilles de solutions d'alcools (France en a purgé des canayens!); quelques bouteilles de graisse de...morts, d'huile de chien de mer, de marsouin, etc. etc.; des pincettes à dents (sortes de tenailles pour broche à clore!) quelques autres petits outils mangés par la rouille, ou encore maculés de sang corrompu; une bible protestante; un rituel "ad hoc"; un manuel de médecine manquant de ses 100 premières pages.

A titre de maître-chanteur, France gardait dans son coffret, soigneusement inscrits dans un livret les prénoms, noms et adresses de tous les personnages et laïques à qui ou contre qui il avait ou devait adresser ses libelles. Le tout dans un état de malpropreté nauséabonde.

Nous devons féliciter l'Hon. Procureur-Général M. l'avocat de la Couronne et M. le détective Roussin qui ont su mener à bonne fin cette célèbre cause qui, en réalité, n'était pas des plus propres ni des plus faciles.

JUSTICE
POUR N'IMPORTE QUELLE
SORTE D'ASSURANCE,
VOYEZ
P.-J. BERUBE.

SOUFRANCES D'UNE FEMME

Soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Verdun, Montréal, P.Q.—"Je suis une des milliers qui ont pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et il a ma confiance. Il a soulagé mes maux et j'en aurai toujours une bouteille chez moi. Depuis la naissance de mon dernier bébé, j'avais des douleurs de dos et autres, et me sentais si fatiguée que je ne pouvais rien faire. Je suis bien différente depuis que j'ai pris le Composé Végétal et le Remède de Lydia E. Pinkham pour le sang. Je le recommande à mes amies et j'espère qu'il soulagera les autres qui souffrent comme j'ai souffert."—Mme Thos. H. Gardner, 821 rue Evelyn, Verdun, Montréal, P.Q.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est fiable pour la nouvelle mère. Composé de racines et d'herbes, il ne contient aucune drogue nuisible, et la mère qui nourrit peut le prendre. Sa valeur tonifiante pour la mère a été maintes fois prouvée par des lettres comm' ce' es de Mme Gardner.

D'une récente enquête chez celles qui prennent le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, il résulte que 98 femmes sur 100 en ont bénéficié. Elles écrivent et le disent. C'est la preuve que ce remède est fiable pour les femmes. Tous les pharmaciens le vendent.

Aux amateurs de photographies

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai un nouveau procédé pour développer les films, qui vous donnera satisfaction. Donnez-moi une commande et je suis certains que vous deviendrez mon client régulier. Service de 24 heures.
ANT. PELLETIER, photo.

BUREAU A LOUER

Rue de l'Eglise, bloc Belle. S'adresser à S. Belle.

\$15,000 en prix

1er prix: L'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.
2me prix: \$2,000.00 en argent.
3me prix: \$1,000.00 en argent.
4me prix: \$500.00 en argent.
5me prix: \$100.00 en argent.
Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Dom-Bosco.
Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3000 pour \$100.00; 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, ptre directeur ou téléphonez 6821. Refuge Dom-Bosco, Québec.
Vous recevrez vos billets par le retour de la malle.

50,000 MOISSONNEURS DEMANDÉS

Passage de seconde jusqu'à Lévis, plus **\$15.00** JUSQU'A WINNIPEG

plus un demi-cent par mille pour tous les endroits au-delà dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, jusqu'à Edmonton, Tannis, Calgary et MacLeod.

Retour Un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg plus \$20.00 jusqu'à Lévis et passage de seconde au point de départ.

DATES DE DÉPART: 11 et 26 AOÛT
Des endroits de la Province de Québec, à l'est de Québec et Lévis et au sud de Charny

Wagons-colons directs de Rivière du Loup, Matapédia, Monk, Québec, etc.
Pour détails du service de trains spéciaux s'adresser aux agents.

Trains directs—Wagons—Colon—confortables.
Voitures réservées pour les familles.

Prenez votre billet pour Winnipeg par le Canadien National, même si vous allez à un endroit plus éloigné dans l'ouest, situé sur le Canadien National ou non.
Adressez-vous à l'agent le plus rapproché pour billets et renseignements

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Le Saint-Laurent

DES FETES INOUBLIABLES

Dix mille personnes assistent au Congrès de la Fédération des Gardes Indépendantes.

Séance d'étude.— Messe en plein air.— Parades.— Revue militaire.— Concerts.— Feu d'artifice. Messe pour les défunts.

Les citoyens de notre petite ville garderont longtemps le souvenir des fêtes grandioses auxquelles a donné lieu le quatrième congrès annuel de la Fédération des Gardes Indépendantes du Canada, tenu à Rivière-du-Loup dimanche et lundi derniers. Quatre cents militaires des Gardes d'Ottawa, Montréal, Québec et Lauzon nous ont visités, accompagnés de leurs officiers et de leur aumônier. Un nombreux public, de la ville et des environs, a assisté aux concerts, aux parades et à la revue militaire. L'ordre le plus parfait a été observé du commencement à la fin.

Le Congrès commença par une séance d'études qui eut lieu, dimanche matin, à 7 hrs 45. M. Martin, président général de la Fédération, présidait.

Au cours de cette réunion, on décida que le prochain congrès de la Fédération aura lieu, l'an prochain à Montréal, sous les auspices de la Garde Ville-Marie. La date de ce congrès sera connue d'ici un mois. Plusieurs autres questions intéressant le bon fonctionnement de la Fédération furent aussi discutées.

On décida ensuite de faire l'acquisition d'un drapeau spécial pour la Fédération et on reçut, séance tenante, plusieurs généreuses souscriptions pour l'achat de ce drapeau. Mentionnons celles de \$25 du président général de la Fédération et d'un ancien membre de la Garde Champlain de Québec.

On sait que la milice a toujours fait des objections au sujet des insignes militaires portés par les membres des Gardes Indépendantes. Afin de faire cesser ces difficultés on décida de remplacer ces insignes militaires. La couronne sera remplacée par une fleur de lis et des feuilles d'érable remplaceront les étoiles. Ces insignes seront de couleur blanche ou jaune, au choix de chaque garde.

Le président de la Fédération, M. Martin, remercia tous les organisateurs du Congrès qui vient de se tenir et qui fut couronné par le plus grand succès.

A 9 heures 40, il y eut réception officielle des Gardes par le Comité d'organisation de la ville de la Rivière-du-Loup, puis les Gardes défilèrent dans les rues de la ville pour se rendre à l'église Saint-François-Xavier où eut lieu la messe. Une foule considérable se pressait le long des rues pour admirer et applaudir nos Gardes.

La messe eut lieu, en plein air. Un autel avait été érigé sur la façade de l'église dont les abords a-

vaient été magnifiquement décorés de drapeaux et de lumières électriques. Les Gardes se groupèrent tout près de l'autel, formant une belle "garde d'honneur", tandis que la foule, forte de plusieurs milliers de personnes, se pressait en arrière. Les officiers des Gardes et de la Fédération occupaient le centre du carré formé par les Gardes.

La messe fut dite par Mgr Bouffard, P. D., curé de St-Malo. A l'élevation, les Gardes présentèrent les armes tandis qu'éclataient une sonnerie de clairons et un roulement de tambours.

Après la messe, eut lieu la présentation des hommages des membres de la Fédération aux autorités religieuses et civiles. Tous se rendirent tout d'abord au presbytère où ils furent reçus, à la porte, par M. le Curé Thibaudeau. Le président de la Fédération parla au nom de Saint-François-Xavier, de l'entière soumission des membres de la Fédération aux directeurs du clergé lui promettant aussi le concours et l'aide de tous chaque fois que l'occasion se rencontrera.

M. l'abbé Thibaudeau répondit brièvement. "Vous venez, dit-il, de rendre hommage à votre Créateur en assistant à la sainte messe. Maintenant vous rendez hommage à l'autorité religieuse et tout à l'heure vous irez saluer l'Etat civil en la personne de Son Honneur le Maire de la Rivière-du-Loup. Gardez toujours cette dignité et cette discipline et l'on pourra compter sur vous pour le plus grand bien de la religion et de la Patrie."

Mgr Bouffard dit aussi quelques mots. Il recommanda aux membres des Gardes indépendantes du Canada la droiture en tout et partout. Le cortège se mit ensuite en marche et se dirigea vers l'Hôtel de Ville où les Gardes furent reçus par Son Honneur le maire Dubé, accompagné des membres du Conseil municipal : MM. les échevins J.-C. Thibault, pro-maire, V. Dionne, E. Laforest, A. Marquis, J.-H. Pellerier et J.-H. Mailloux. M. Marquis, président de la Fédération, se fit le porte-parole de tous et M. Dubé répondit par une brève allocution, félicitant le brigadier général et les commandants des diverses Gardes pour la belle tenue des membres de ces Gardes. Il souhaita la plus cordiale bienvenue à tous et il remit à la Fédération la clef de la ville.

M. le brigadier Hamel présenta ensuite à M. le maire les commandants et officiers des diverses Gardes.

L'après-midi fut consacré à une grande revue militaire qui eut lieu au champ Pouliot, non loin de l'église St-François-Xavier. Il y eut d'abord inspection des Gardes par les officiers, puis manoeuvres générales sous la direction du brigadier général Hamel. Les diverses Gardes défilèrent, chacune à leur tour, en formations diverses (alignement de 4, 8, 16 et 24). Puis toutes les Gardes défilèrent ensemble les cinq fanfares jouant la même marche. Les Gardes furent fort applaudies par la foule immense qui assista à cette démonstration. Le député du comté, M. J.-F. Pouliot était au nombre des personnages officiels qui assistèrent à la revue.

Les Gardes qui prirent part à cette revue sont les suivantes : Garde Sacré-Coeur, Rivière-du-Loup : M. Allard, commandant. Garde Champlain, Ottawa : L. G. Roy, commandant. Garde Jacques-Cartier, Québec : M. Drolet, commandant. Garde Dollard des Ormeaux, Québec : M. Chénard, commandant. Garde Champlain, Québec : M. Jalbert, commandant. Chevaliers de Lauzon : M. J.-E.

Bergeron, commandant. Garde Ville-Marie, Montréal : M. Lacasse, commandant. Les Lanciers de St-Michel, Québec : M. Armstrong, commandant. La Garde de Grand'Mère était aussi représentée.

La cérémonie de l'après-midi se termina par la décoration du drapeau de la Garde Champlain, Québec, qui compte 30 années de service. Puis, M. le curé Thibaudeau félicita les officiers des diverses Gardes.

Dimanche soir, à 8 heures, près de 8,000 personnes s'étaient rendues à St-François-Xavier, au terrain en face de l'église, illuminé, pour la circonstance, de façon splendide. Les fanfares présentes à Rivière-du-Loup se succédèrent au kiosque et exécutèrent les plus jolis morceaux. Après le concert, M. Léon Paradis, avocat et premier président de la Garde Sacré-Coeur, prononça un discours dont voici la substance :

MM. les Colonels, MM. les Commandants, Gardes indépendantes Mesdames, Messieurs.

L'heure est à la gaieté, à la musique, aux feux d'artifice. Aussi est-ce avec appréhension que j'ose ravir quelques minutes à votre joie pour vous parler des vieilles Gardes, et surtout de nos Gardes à nous Canadiens-Français, de ce qu'elles sont et de ce qu'elles doivent être. Si loin qu'on puisse jeter les yeux dans l'histoire des royaumes et des Empires, on voit défilé devant soi les Gardes nombreuses qui les ont illustrés.

Dans les prétories de l'ancienne Rome, autour des César, les gardes prétoriennes faisaient le guet.

En Egypte, les anciens sultans se faisaient escorter de ces gardes restées célèbres sous le nom de Mameluks.

Le grand Napoléon avait ses Gardes d'Honneur.

Et ceux qui sont allés à Rome ont vu le Souverain Pontife entouré d'une garde noble qu'on nomme Garde Suisse.

Mais l'âge d'or des Gardes Royales parait bien être resté celui du grand siècle où, dans la vieille mère patrie régnait le Roi Soleil.

A cette époque unique la France dominait l'univers du poids formidable de sa puissance et de l'éclat de son génie. Et Louis XIV, le centre de ce faste, aimait à s'entourer de gardes nombreuses et brillantes : gardes Ecosaises, gardes du dehors, gardes du dedans, garde-manche dans les Palais, garde-porte dans les parcs et les jardins royaux. C'était comme le prolongement des rayons que projetait sa gloire.

Quand il paraissait sous les portiques de ses palais, les clairons sonnaient, les tambours battaient aux champs et la Garde Royale présentait les armes.

Quand il sortait les gardes le précédaient et le suivaient pour lui faire honneur.

A l'église deux gardes se tenaient constamment de chaque côté de son prie-dieu face tournée au souverain. Sur les champs de bataille, des légions de braves soldats couvraient alors la France de gloire en Hollande, en Autriche, au Piémont. Les places fortes de France regorgeaient de troupiers valeureux.

Mais pour être garde royale, il fallait être brave entre les braves noble entre les plus nobles, et surtout, remarquez bien, chrétien entre les plus chrétiens. Nul ne pouvait en effet avoir accès à ce corps privilégié sans faire preuve de deux cents ans de noblesse, sans avoir fait quatre années de service comme soldat dans la cavalerie et surtout sans être un catholique pratiquant. Les Chefs de France en effet

croyaient encore, à cette époque glorieuse, qu'une Garde ne pouvait bien servir son roi si elle n'avait d'abord appris à servir le Roi des Rois.

Ce rêve d'un royaume Canadien-Français sur les bords du Saint-Laurent se réalisera-t-il jamais? Et alors serez-vous aussi des Gardes Royales? Nul ne sait le secret que recèlent les temps à venir.

Mais ce que nous savons bien c'est que le Christ, Roi des Canadiens-Français, a voulu lui aussi avoir ses gardes Royales au Canada-Français.

Vous le savez, messieurs, la fondation des gardes Indépendantes a pris racine dans une idée essentiellement chrétienne. La Garde est une institution paroissiale; le curé en est le colonel et le chef suprême sur la garde, comme tel, il a pouvoir de vie et de mort.

Dans nos églises, la garde rehausse l'éclat des solennités du culte chrétien.

A la Fête-Dieu, la garde fait escorte à son Roi, lorsqu'il passe par les rues de nos cités.

A la messe, la garde indépendante présente les armes à l'Hostie et au commandement de son chef, fait le salut à Dieu.

Les vieilles gardes royales ne faisaient pas davantage pour Louis XIV, le plus grand roi du grand royaume de France.

Le royaume du Christ, il est donc ici sur ces bords, au Canada Français.

C'est donc ici son royaume où chacun, petit ou grand, quel qu'il soit dans l'échelle sociale, sait dire au Christ-Roi, dans sa prière quotidienne : "Que votre règne arrive que votre royaume arrive sur la terre comme au Ciel, sur la terre de Québec comme au ciel".

C'est donc ici son royaume puisqu'ici comme autrefois, dans la vieille mère patrie le roi-soleil, l'est entouré de gardes indépendantes qui sont vraiment ses gardes royales.

Votre rôle, gardes indépendantes est plus noble encore que celui des vieilles gardes des rois; il les surpasse en grandeur.

On exigeait des gardes de Louis XIV deux cents ans de noblesse; votre noblesse à vous est encore plus ancienne. Elle remonte à trois siècles alors que nos ancêtres jetaient sur ces bords les bases de la civilisation en plantant la croix du Christ dans le sang des martyrs.

Gardes Canadiennes - Françaises soyez dignes du passé; soyez dignes de votre rôle magnifique.

Sachez monter la garde autour du Roi et de tout ce qu'il veut conserver ici; les moeurs, les coutumes, la langue, la foi.

Guerre à tout ce qui veut nous tuer, nous tuer comme nation chrétienne. Guerre au blasphème, guerre au cinéma corrompeur, guerre aux modes indécentes. Sachez les combattre à vos foyers.

Guerre à l'apathie dans les affaires. Ah! si nous savions nous protéger et nous suffire à nous-mêmes dans le commerce et l'industrie! Une nation qui a non seulement ses prêtres, ses écoles, sa langue et son sol, mais qui a aussi son commerce, ses forêts, ses pouvoirs d'eau et toutes ses richesses naturelles, et qui sait les exploiter par ses propres capitaux est une nation qui vivra. Si jamais parmi vous gardes Canadiennes-Françaises de hommes de finance et d'affaires font leur marque, ne les jalousez pas; aidez-les plutôt. La race en a besoin. S'ils faillissent à la tâche ne criez pas trop que ce sont des voleurs. De grands généraux ont perdu des batailles et sont quand même restés glorieux.

Longue vie donc aux gardes indépendantes! Longue vie à jamais sur ces bords au Christ Roi des Gardes!

Il y eut ensuite taton, un magnifique feu d'artifice et la foule se dispersa après que les fanfares réunies eurent joué notre hymne national.

Cinq fanfares prirent part à cette démonstration : la fanfare de la Garde du Sacré-Coeur de la Rivière-du-Loup; la fanfare de la Garde Champlain, Ottawa; la fanfare de



M. P. P. BEGIN
Assistant-Brigadier
Rivière-du-Loup, P. Q.

la Garde Jacques-Cartier, Québec; la fanfare de la Cité de la Rivière-du-Loup et la fanfare d'Edmundston.

La deuxième journée de la convention s'est ouverte par une messe de Requiem, célébrée par M. le curé Thibaudeau et à laquelle assistèrent toutes les gardes et un grand nombre de personnes des trois paroisses de la ville.

A la sortie de l'église, les Gardes firent un parade dans les principales rues de St-Ludger, St-François-Xavier et St-Patrice.

Dans l'après-midi à 2.30 heures un magnifique programme d'amusements fut offert au public sous le contrôle des organisateurs de la ville.

Lundi soir, il y eut fête champêtre au profit de la Garde Sacré-Coeur, concert et feu d'artifice.

Nos visiteurs nous quittèrent à onze heures; plusieurs centaines de personnes les accompagneront jusqu'à la gare.

Le comité d'organisation de la convention, sous la présidence de M. Ernest Lacombe, avec l'assistance de MM. J.-O. Benoit, M. J. D. Edgar Bourret, J.-L. Drolet, E.-D. Ouellet et J. L. Drolet, ont grandement contribué au succès du congrès. La partie militaire, sous l'habile direction du commandant Jos. P. Allard, aidé de son état-major, a été impeccable.

Tous les organisateurs ont droit à de vives félicitations et à la reconnaissance du public.

SERVICE DE TRENTIEME JOUR

Mardi prochain le 11, à 9 heures dans la chapelle de l'Hôpital, il sera chanté un service de trentième jour pour feu M. l'abbé Joseph Martin, ancien chapelain de cette institution. Parents et amis sont priés d'y assister.



M. JOS. ALLARD
Commandant Garde Sacré-Coeur
St-François-Xavier.



M. LEON PARADIS, Avocat
Premier président de la
Garde Sacré-Coeur.

Comité d'organisation des fêtes de dimanche et lundi



M. ERN. LACOMBE
Président Actuel.



Major I. GENDRON
Vice-Président.



Major PH. POULIOT
Directeur.



Major J. L. DROLET
Directeur.



Major Dr J. BENOIT
Chirurgien.



Major EDG. BOURRET
Secrétaire.



Major E. D. OUELLET
Trésorier.

AU SUJET DE LA CONVENTION

Au sujet de la convention Monsieur le Directeur du "St-Laurent",

Cher Monsieur, Les fêtes de la Convention des Gardes sont terminées, et par les magnifiques comptes-rendus qui en sont faits dans les journaux, nous voyons avec plaisir que le public a été des plus satisfaits. Malheureusement, M. le Rédacteur, en de semblables circonstances, où tous devraient s'unir et oublier les questions de clochers, il se trouve toujours quelqu'un pour jeter du discrédit et donner la fausse note : d'habitude ceci est fait par une infime minorité qui se croit impeccable, et se réserve le droit de critiquer ceux qui endossent toute la responsabilité et supportent les dépenses.

Pour ces raisons, M. le Rédacteur le Comité d'organisation de la Convention, qui a fait le travail que tous savent, ne peut laisser passer sous silence, les paroles injustes qui ont été prononcées, du haut de la chaire de St-Ludger, en l'absence de M. le Curé : en voici le sens : "Faites la charité, soyez généreux, mais sachez discerner et donner votre argent à ceux qui le méritent, et non à ceux qui nous oublient comme il a été fait dans l'album-souvenir que l'on vous vend ; vous avez vu le portrait de notre Curé, mais on n'a pas eu la gentillesse de placer là des vues de St-Ludger."

M. le Rédacteur, vous avez imprimé notre album ; vous savez quelle tâche c'a été pour vous et nous vous félicitons publiquement du magnifique travail d'impression que votre atelier a si bien réussi ; vous savez aussi que les vues de Rivière-du-Loup insérées dans l'album, sont placées dans les quatre pages payées gracieusement par la Ville et à la demande de la Ville ; nous n'avons pas à y voir. De plus, le Conseil vous a demandé de mettre les vues de la ville dans ces pages ; or, vous n'avez en votre possession aucune vignette ou vue de St-Ludger, parce que cette paroisse n'en a pas, de ces vignettes ; les autres, celles de St-Patrice et de St-François-Xavier existaient, vous les aviez en mains, ce sont elles que vous avez prêtées à la Ville et qui ont paru dans les quatre pages achetées par la Ville.

Et voici, où a abouti votre travail, le nôtre, celui des Gardes, etc ; tous se sont donné la main, le Maire, les échevins, les citoyens des trois paroisses, la Fanfare de la Cité qui s'est mise à notre disposition, a figuré d'une façon magnifique et a été d'une gentillesse dont nous la remercions sincèrement.

Une telle organisation coûte très cher, demande beaucoup de travail ; la Garde Sacré-Coeur a tout endossé et méritait, il nous semble d'être encouragée de plein cœur. Pour nous empêcher de défrayer nos dépenses avec cet album que tout devrions avoir comme souvenir, on a réussi à trouver un moyen : la critique de l'album a été faite et ensuite on a organisé en ville une vente de roses au profit de l'hôpital.

M. le Rédacteur, nous demandons à tous les citoyens de St-Patrice, de St-Ludger, de St-François, s'il était le moment et le jour de préparer une telle vente : nous demandons sincèrement aux citoyens bien pensants et à l'esprit juste, si nous avons mérité de telles concurrences, après avoir travaillé comme nous l'avons fait, pour faire connaître notre petite Cité.

Nous n'avons aucune conclusion à tirer, mais nous ne pouvons pas laisser nos concitoyens et amis de St-Ludger sous une fausse impression, sans leur donner une franche et juste explication.

Maintenant, M. le Rédacteur, nous vous remercions et nous remercions tous les citoyens sans distinction de leur assistance, de leur tenue parfaite, de leur discipline qui fait honneur à notre cité, et nous espérons que tout le monde comprendra une bonne fois, que nous avons fait notre possible, pour être agréables à tous : s'il y a des torts dans la Ville, ce n'est pas nous qui les avons en cette occasion.

LE COMITÉ D'ORGANISATION

Ste-Rose du Déglé

Au commencement de la semaine dernière, M. le Curé accompagné de ses frères : MM. les abbés Léopold et Louis-Philippe Desbiens, M. Paul-Emile Desbiens étudiant et M. Zoel Dionne se sont rendus à Ste-Anne de la Pocatière.

Notre Révérende Mère Supérieure qui est allée faire sa retraite annuelle à la Maison Mère des Soeurs du Saint Rosaire de Rimouski, est de retour accompagnée de deux autres Dames Religieuses qui viennent pour l'enseignement.

Mercredi le 29 juillet a été béni dans cette église le mariage de M. Joseph l'Italien avec mademoiselle Anne Lévesque d'Edmundston. Immédiatement après le déjeuner pris à l'hôtel Dionne, le jeune couple, accompagné de M. et madame Alf. l'Italien et de M. Mag. Jalbert, est parti en auto pour un voyage de quelques jours dans différentes villes du Maine.

M. et madame Augure Gagné de Brompionville sont venus visiter leurs parents d'ici.

Mademoiselle Agnès Griffin et madame Ph. Theriault sont de re-

tour d'un voyage à Ste-Anne de Beupré.

M. J.-W. Chamberland qui représente l'Union St-Joseph est venu passer quelque temps dans sa famille.

Mademoiselle Marg. Valcourt de Lawrence Mass., est venue visiter ses parents de Ste-Rose. La semaine dernière, MM. J.-W. et J.-E. Morel ont fait un voyage d'auto à la Rivière-du-Loup.

Mademoiselle Laurette Bérubé de St-Hubert était de passage ici la semaine dernière.

Madame J.-B. Laplante est allée passer une huitaine au Lac-Long chez sa soeur madame Ad. Lang.

Mesdemoiselles Gertrude et Georgette Deschênes sont en voyage à la Rivière-du-Loup, en visite chez des parents.

Mademoiselle Juliette Ouellet de Rivière-du-Loup est retournée dans sa famille après un mois passé chez son parent M. Jos. Tremblay.

Mademoiselle Audéla Landry de Rivière-du-Loup est venue passer quelque temps chez son père M. Alf. Landry.

Mademoiselle Yvonne Ouellet fille adoptive de M. Denis Violette de Cabano, est retournée chez elle après une promenade chez M. Ad. Lévesque.

Mademoiselle Colette Lévesque est en voyage à Cabano chez des parents.

Mademoiselle Viola Lévesque d'Estcourt visite des parents d'ici.

Mesdemoiselles Amédora Lévesque et Gabrielle Tremblay sont revenues après quelques jours passés à la Rivière-du-Loup.

MM. Jos. Tremblay et Ad. Valcourt ont des contrats de bois de pulpe, ils acceptent et même demandent de bons contracteurs.

Mardi le 28 juillet, les spectateurs étaient nombreux à la démonstration de ses tours de force que donna ici Victor Delamarre.

Nous avons eu vendredi le 31 juillet des vues animées très intéressantes concernant les feux de forêts.

Nous avons maintenant de jolis trottoirs en ciment qui embellissent notre village et lui donnent un cachet de bien-être et de propreté. Merci à M. le Curé qui en a pris l'initiative.

En avant la mutualité

Dimanche le 2 août, M. C. Manseau, inspecteur de l'Alliance Nationale, accompagné de mademoiselle Côté, agent du district et de quelques amis, se rendait à St-Paul de la Croix pour l'installation d'un bureau dans cette localité.

M. Manseau profita de la circonstance pour expliquer à un nombreux auditoire les avantages que comporte une assurance dans l'Alliance Nationale.

M. Manseau et mademoiselle Côté se rendirent ensuite à St-Mathieu où il y eut aussi conférence et installation d'un bureau.

L'organisation de ces deux localités est l'oeuvre de mademoiselle Côté.

A ST-PATRICE

Baptêmes
Le 15 juillet, Marie Rolande, fille de M. et madame Jos. Arthur Viel Parrain et marraine : M. et madame Jules Viel, grands-parents de l'enfant.

Le 21, Denise Eustelle, fille de M. et madame Edgar Lapointe. Parrain : M. Henri Lapointe ; marraine : mademoiselle Yvonne Lapointe frère et cousine de l'enfant.

Le 22, Marie Jeanne Jacqueline fille de M. et madame Camille Michaud. Parrain : M. Edmond Roy ; marraine : Agathe Ange Breton tante de l'enfant.

Le 25, Lauréat Jean Marc, fils de M. et madame Charles Larouche Parrain et marraine M. et madame Lauréat Boulanger.

Le 26, Anne Marie Thérèse, fille de monsieur et madame Jos. David Lebel. Parrain et marraine : M. et madame Joseph St-Pierre, oncle et tante de l'enfant.

Le 29, Marianne Mabel, fille de M. et madame Jos. Murphv. Parrain et marraine : M. et madame Honoré Dumont, grands-parents de l'enfant.

Le 31, Jean Marie, fils de M. et madame Fernand Rouleau. Parrain et marraine : M. et madame Nelson Carrier.

Sépulture
Le 1er août, a eu lieu la sépulture de demoiselle Virginie Chamberland fille de feu Jos. Chamberland et de défunte Archange Lafontaine. de St-Octave de Métis, décédée à l'Hospice de cette ville le 30 juillet, à l'âge de 84 ans.

Mariage
Le 29 juillet dernier M. Alphonse Martin, fils de M. Joseph Martin, épousait mademoiselle Clara Dionne fille de M. Venant Dionne, tous deux de cette paroisse. Les témoins étaient les pères respectifs des époux. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le vicaire A. Joncas.

PERDU

Un porte-monnaie a été perdu en ville de la Pointe à St-François Xavier. Récompense promise à la personne qui le remettra au bureau du Saint-Laurent.

Avant de prendre une assurance-voir CONSULTEZ P.-J. BERUBE.

ACHETEZ VOTRE
MIEL GARANTI PUR
Chez **J. E. THERIAULT**
21 rue Joly 10
Rivière-du-Loup Centre

Servante demandée

On demande une bonne servante Bon salaire payé à fille compétente S'adresser à PHILIPPE TOULCH Rivière-du-Loup Station.

LES COURSES

Près de 2,000 personnes assistaient aux courses du circuit Québec - Nouveau-Brunswick, dimanche dernier. Le programme a été très intéressant, particulièrement le "free for all".

Suit le résultat :
Classe nommée, Trotte et amble.
Bokay, A. Soucy, 1-1-2; Bounce F.-X. Jobin, 3-2-1, 2-2-1; Bill Be Sure, J.-M. Bouchard, 2-3-3, 2-2-1; Burt Hall, Thibault, 4-4-Retiré, 2-2-1.

2-2-4 Amble.
Roan Reed, L. Lévesque, 1-2-1, 2-2-1; Derigo, Dr Baker, 2-1-2, 2-2-1; Betty M., Dr E.-C. Labelle 3-3-3, 2-2-3; Gray Bird, F.-X. Jobin, 4-4-4.

Free for All
Silver King, Clair Driving Club 2-1-1, 2-1-1; Tom B., Alph. Couturier, 1-3-3, 2-1-3; Master Lou, F.-X. Jobin, 3-2-2, 2-1-7.

Courses sans conducteur.
Lilian R., Ecurie Baker, 1-1, 1-1; June Bug, Ecurie Baker, 2-2, 1-1-1. Nous espérons que la Direction du circuit nous donnera encore une fois, avant la fin de la saison, l'occasion d'assister à d'aussi belles courses.

PLAINTÉ RENVOYÉE

Le 30 juillet dernier, M. le Magistrat Fiset a renvoyé une plainte du Percepteur du Revenu contre M. Camille Dugas, de Cabano, qui était accusé d'avoir conduit son automobile en état d'ivresse. Le Juge a déclaré qu'il n'y avait pas eu de preuve faite contre M. Dugas et a exonéré ce dernier de tout blâme. Mre David E. Rioux était procureur pour M. Camille Dugas.

L'Isle-Verte.
M. Charles-Eugène Michaud tailleur, d'Edmundston, est en visite dans sa famille.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 MAI 1925

ACTIF	
1. Argent	\$12,812,077.49
2. Montant dû par d'autres banques	5,986,500.42
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	30,055,025.27
4. Obligations publiques étrangères (Placements de la filiale de Paris) (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	2,097,922.38
5. Autres valeurs (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	1,621,888.82
6. Prêts à demande (Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	5,526,227.53
7. Prêts courants et escomptes (Déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	57,496,231.88
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif (Comptés au-dessous de la valeur marchande.)	2,439,791.85
9. Immeubles et mobilier de la Banque (Comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	5,202,661.37
10. Divers (valeur réalisable)	642,708.91
ACTIF TOTAL	\$123,881,035.92
PASSIF	
1. Billets de la Banque	\$12,096,344.00
2. Dépôts	99,782,853.11
3. Divers	642,708.91
Passif envers le public	\$112,521,906.02
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés)	11,359,129.90
PASSIF TOTAL	\$123,881,035.92

Toujours le plus nouveau

Avant d'acheter vos marchandises d'été, venez voir L'ASSORTIMENT NOUVEAU que nous venons de recevoir

M. Gasco

RIVIERE-DU-LOUP STATION

50,000 MOISSONNEURS DEMANDES ! Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN

Prix des Billets
\$15 Voyage d'aller pour WINNIPEG
plus 1/2 cent par mille au-delà pour toutes les stations dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta jusqu'à Edmonton, Calgary et Macleod inclus.

\$20 Retour de WINNIPEG
plus 1/2 cent par mille de la station de départ jusqu'à Win.

Dates des départs
14 et 28 (Aout Vendredis)

de toutes les stations dans la Province de Québec—Mégantic, cité de Québec et à l'Ouest jusqu'à Dalhousie Mills, Rigaud et Lachute inclus.

TRAINS SPECIAUX
De Montréal (Gare Windsor) à 12.05 a. m. le 14 aout minuit le 13 aout
Aussi dans l'avant-midi, de bonne heure l'après-midi et à 10.00 p. m. les 14 et 28 aout
Wagons-colonistes avec banquettes-lits. Wagons spéciaux pour les femmes et les familles.

Même si votre destination finale n'est pas située sur le Pacifique Canadien, vous pouvez prendre votre billet de moissonneur pour Winnipeg par le Pacifique Canadien.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à C. A. Langevin, Agent du Trafic-Voyageur, Gare du Palais, Québec, ou à R. G. Amiot, Agent du District, Trafic-Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

Tabac Mon Jardin

Fort pour les Hommes Forts

Le Coupon inclus dans chaque paquet vous donne la chance de gagner \$5.00

10¢ le paquet

MJ1

Notes Personnelles

—M. T.-T. Lawlor, gérant de la Banque de Montréal à Sorel, madame Lawlor et leur famille passent leurs vacances à Rivière-du-Loup.

—M. et madame J.-M. Cayouette de Québec, ont passé une partie de la semaine à Rivière-du-Loup chez M. Hector Boucher.

—M. et madame Saint-Jacques de St-Hyacinthe, qui étaient à la Rivière-du-Loup depuis la semaine dernière en visite chez M. L.-P. Lizotte, sont partis mardi pour retourner à St-Hyacinthe.

—M. le docteur Lucien Laporte et madame Laporte, de Montréal, sont en promenade à Rivière-du-Loup chez M. Alphonse Dionne.

—M. l'abbé J.-E. Maurais, de Ste-Anne de la Pocatière, était en ville hier par affaires.

—M. le notaire Henri Pouliot et madame Pouliot, de Québec, passent quelque temps à Rivière-du-Loup, en visite chez M. J.-E. Laforest.

—Madame Arthur Hinton, madame Fortunat Gagnon, et madame Charles Déglise et mademoiselle Juliette Déglise sont de retour d'un voyage à Matane. Ils furent les hôtes de M. Madore, de M. le curé Pelzile, curé de Rivière-Blanche, et de M. et madame J. Lemieux, de Sandy-Bay. Ils ont fait le trajet en auto.

—M. et madame Camille Manseau de Montréal, étaient en visite chez M. et madame Charles-Eugène Déglise, ces jours derniers.

—M. l'abbé Charles-Eugène Levasseur, de Clairs, N. B., était de passage à Rivière-du-Loup lundi soir, en route pour Bic et Mont-Joli.

—Mesdemoiselles Anne - Marie Quellet et Simonne Déglise ont passé quelques jours à Québec au commencement de la semaine.

—Mademoiselle Amédora Lévesque, de Ste-Rose, passe quelques jours en ville, chez son oncle M. Ludger Emond.

—Madame veuve Horace Gauvreau partira au commencement de la semaine prochaine pour une promenade de plusieurs mois chez sa fille madame (Dr) Léo Langlais, de D'Orsonnens, Sask.

—Madame Daniel Fraser, M. le curé Dumas, M. l'abbé Fraser, M. Gérard Fraser et mademoiselle Juliette Fraser, de Notre-Dame de L'Isle-Verte, sont en promenade chez des parents à Rivière-du-Loup.

—M. Léon Casgrain, avocat, était à Québec au commencement de la semaine par affaires.

—Madame Arsène Dionne, de St-Ludger, et ses deux filles sont parties pour un voyage aux Etats-Unis. Ils visiteront New-York, Boston, Fall-River et les principales villes américaines.

—Madame Arthur Samson, de Lévis, a passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup, en visite chez des parents et amis.

—Mesdemoiselles Germaine et Alexandra Morissette, de Rimouki sont en promenade chez leurs parents de Rivière-du-Loup.

—M. le docteur Cloutier est allé à Québec la semaine dernière par affaires. Il en a profité pour suivre la retraite fermée des professionnels, à Manse.

—Madame René D'Anjou, de Lévis, est en promenade à Rivière-du-Loup chez M. Séraphin D'Anjou.

—M. et madame Lionel Vachon de Québec, étaient en ville au commencement de la semaine, les invités de M. et madame Léon Ripp.

—Madame Pantaléon Wilson, M. Charles Wilson, mademoiselle Marie-Louise Lafrance et les enfants de M. Alphonse Bernier sont en villégiature à St-Philippe de Néri, les invités de mademoiselle Corinne Morneau et de M. et madame Théophile Beaulieu.

—M. et madame Ernest Langlais de Ste-Anne, mesdemoiselles Lactitia et Joséphine Ancil et Laurette Mercure, de Montréal et M. E. L. Langlais, de Montana, sont en promenade chez mademoiselle Laurence Ancil.

—M. Louis S. Pomet, secrétaire de M. Jean-François Pouliot, M. P. passe ses vacances à Montréal, Stadacona et Québec.

—Mademoiselle Alice Desrochers de Montréal, est en promenade à Rivière-du-Loup, l'invitée de M. le docteur et de madame Antonio Landry.

—MM. Jos. Pelletier et Charles Picard, du Nouveau-Brunswick, étaient en visite chez M. et madame Charles-Eugène Déglise, la semaine dernière.

LE REVEREND J. E. TESSIER de Saint-Paul de Métis, Alta, écrit: "Le Novoro du Dr Pierre est un excellent régularisateur du système digestif et un remède digne de confiance pour les nombreux maux dus au dérangement de ces organes essentiels à une parfaite santé. Ceux qui ont essayé de ce remède en sont enchantés." Cette préparation végétale est fournie directement, par les pharmaciens, mais par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada

NAISSANCE
M. Albert Gendron, gérant de la succursale P. T. Légaré à Mont-Laurier, et madame Gendron font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 31 juillet sous les noms de Joseph Irénée Jean Paul. Parrain et marraine M. et madame Irénée Cadieux Porteuse madame Forget, garde-malade.

Incendies

—Vers 9.30 heures, dimanche avant-midi, le feu se déclarait dans le magasin occupé par M. J.-I. Turcotte, rue Lafontaine. A l'arrivée des pompiers, la fumée sortait déjà des fenêtres. Après un travail d'une vingtaine de minutes, ils réussirent à contrôler les flammes.

Les dommages, causés par l'eau et les flammes, sont évalués à \$2,000 couverts par les assurances.

—La brigade No 1 était appelée mercredi matin, pour éteindre un commencement d'incendie dans un hangar attenant à la Buanderie St-Louis. Le feu était pris sur la couverture, mais il fut rapidement contrôlé. Les dommages sont d'une centaine de dollars, couverts par les assurances.

DECES A L'ISLE-VERTE

A l'Isle-Verte, le 4 août, est décédé à l'âge de 46 ans M. L.-P. Laforest, marchand-tailleur.

Ses funérailles auront lieu vendredi à 9.30 heures en l'église de l'Isle-Verte.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Nos vives sympathies à la famille en deuil.

M. LANGLAIS A ST-HUBERT
—M. Jules Langlais, M. P. P., a tenu une magnifique assemblée à St-Hubert, dimanche dernier. Il a parlé après la messe devant un auditoire très nombreux.

PERDU

Un bouton de service militaire portant le numéro 640 a été perdu. Prière de le remettre à Edouard Don Carlos ou au bureau du Saint-Laurent.

J. Oscar Levesque

Notaire

Prêts d'argent—Débentures municipales, scolaires et de fabriques.

Bureau: 18 Rue de l'Eglise (de la Cour)
Résidence: 29 Rue Fraser.
RIVIERE DU LOUP, QUE.



ULRIC LAVOIE

207 Lafontaine

Portraits d'Art

Département pour AMATEURS

Seule la PHOTOGRAPHIE fixera à jamais le souvenir de cette mignonne enfant.

Louis Pratte

Assurances Générales

Rivière-du-Loup, P. Q.

EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 rue Lafontaine.

J. ALP. SAUCIER

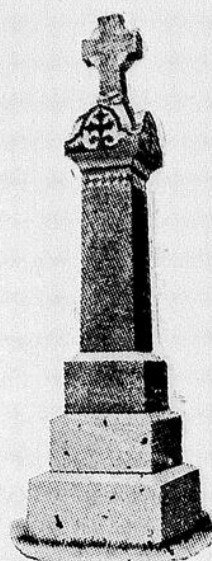
GERANT DE DISTRICT

Canada Life Assurance Company
RIVIERE-DU-LOUP.

Le plus grand assortiment de

Monuments funéraires et de Pierres Tombales

De la Province de Québec.



Nous avons au delà de 500 modèles différents. En marbre blanc, bleu ou nuagé, en granite Gris Rouge ou Noir de la meilleure qualité.

Vignettes envoyées GRATIS sur demande

La coutume de mettre une pierre tombale sur la tombe d'un de ses chers parents disparus, est en pratique depuis des siècles. Cette tradition existera toujours parce que l'homme a un coeur humain duquel découle toujours une sympathie et un

orgueil de conservation pour la mémoire des siens, soit de son époux ou de son épouse, compagnon fidèle dans la lutte sur la terre; de sa mère ou de son père, auteurs de ses jours; de son frère ou de sa soeur, doux lien de la famille.

POUR TOUTE INFORMATION ADRESSEZ-VOUS A

BEAUDET & CIE

Mont-Joli, P. Q.

— IMPORTATEURS.

BABBITT de PREMIERE QU ALITE A VENDRE A L'IM-
PRIMERIE DU "ST-LAURENT". Demandez nos prix.



Sage économie de la Commission des Liqueurs

L'embouteillage de la Commission permet la distribution de bons produits à des prix raisonnables

DÈS ses débuts, en 1921, la Commission des Liqueurs a été confrontée avec une augmentation considérable des droits de douane et d'accise. Ces droits ont été doublés. L'ambition de la Commission de livrer au public d'excellentes marchandises à des prix raisonnables devenait beaucoup plus difficile à réaliser. Toutes les économies furent alors pratiquées.

La Commission a commencé par supprimer les intermédiaires. Elle a acheté directement des fabricants et a obtenu des prix plus avantageux, grâce à l'importance de ces commandes. La grande épargne cependant qu'elle a réalisée et dont le public bénéficie le plus, c'est celle de son embouteillage.

Il y a deux moyens d'importer des spiritueux: en futs et en bouteilles. La Commission importe en bouteilles du Royaume-Uni et d'Europe les marques les plus en demande mais elle importe aussi des marchandises de première qualité en futs. Ces liqueurs sont importées à 100 degrés de preuve, ce qui est trop fort pour la consommation. La Commission épargne ainsi 25 pour cent des droits de douane et de transport car sur les produits importés en bouteilles elle est obligée de payer la douane et le transport sur 25 pour cent d'eau. C'est là une économie considérable vu les quantités importées.

La popularité des marques spéciales de la Commission prouve que le public se rend compte du soin et de la perfection de leur embouteillage. En achetant dans la province de Québec les matériaux nécessaires à son service d'embouteillage, la Commission des Liqueurs assure la prospérité de plusieurs industries auxquelles elle verse chaque année des centaines de mille dollars.

Le public, informé de ces sages économies, réalisera que malgré tous les déboursés qu'elle a à faire en plus du prix coûtant de ses spiritueux, la Commission peut offrir ces derniers à des prix plus bas que ceux que l'on paie dans d'autres provinces.

EXTRAIT du témoignage du président de la Commission des Liqueurs à l'enquête parlementaire tenue sur les opérations de la Commission.

Le témoin.—"Maintenant, quand à l'avantage que cela (l'embouteillage à la Commission) nous procure et dont nous faisons profiter l'acheteur, vous le voyez par les prix auxquels nous vendons ces marchandises: les marques (ici les noms des marques de Scotch les plus connues) que nous vendons \$3.50 et \$3.75 la bouteille. Ces marchandises-là, si elles étaient embouteillées de l'autre côté nous serions obligés de les vendre \$4.00 et \$4.25 la bouteille comme elles sont vendues dans les autres provinces. L'avantage est facile à comprendre. Nous achetons en fait d'embouteillage une moyenne de 200,000 gallons par année. Comme cette liqueur-là est achetée à preuve et comme les marchandises en caisse sont vendues à 25 en dessous de preuve, cela veut dire que les marchandises en caisse nous arrivent avec 25 pour cent d'eau. Conséquemment, nous payons le transport sur 25 pour cent d'eau. 25 pour cent de 200,000 gallons, cela veut dire que nous paierions le transport sur 50,000 gallons d'eau."

Question.—"A part du transport de la marchandise, vous gagnez aussi sur le degré de l'alcool?"

Réponse.—"Le calcul est facile à faire: nous économisons \$1 par gallon sur 200,000 gallons."

Question.—"Avez-vous fini vos explications?"

Réponse.—"Il y a d'autres avantages. Comme nous payons les bouteilles \$8.50 la grosse, nous payons à l'industrie de cette province, pour les spiritueux seuls, \$850,000 que cette industrie n'aurait pas si nous achetions de l'autre côté à la caisse. Il y a aussi l'industrie des caisses. A part cela, il y a chez nous les employés que nous avons pour faire l'embouteillage."

Amicale de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne

Un monument à l'abbé Pilote

Le 31 juillet, une soixantaine d'anciens élèves, — agronomes, professeurs, spécialistes, officiers des divers départements d'agriculture etc. — revenaient à leur Alma Mater, l'Ecole d'Agriculture de saint-Anne de la Pocatière.

Ceux-ci tenaient leur neuvième réunion. Des vieux — c'est une façon de parler — cotoyaient les jeunes, et tous ont montré à cette occasion un magnifique attachement : l'institution dont l'abbé Pilote fut jadis, le fondateur.

A cette occasion, l'Amicale de l'Ecole d'Agriculture, crut bon de fouiller dans ses vieux règlements, et mettre à jour une motion par laquelle, il y a cinq ans, on préconisait — pour la deuxième fois — l'érection d'un monument au fondateur de l'Ecole d'Agriculture, et au pionnier des Ecoles d'Agriculture dans l'Amérique du Nord.

L'abbé Pilote fut non seulement un grand colonisateur — il fut l'initiateur et l'âme dirigeante de l'ouverture du Lac St-Jean, à l'agriculture — mais son plus grand titre de gloire a été sans conteste, de deviner l'utilité — voire la nécessité — de l'enseignement agricole dans un temps, où en Amérique, les plus sensés invoquaient l'inutilité parfaite de tels efforts, et qu'en Europe on n'en était encore qu'à la période de tâtonnement.

Les anciens ont depuis longtemps exprimé leur désir de rendre hommage à un homme de cette trempe. Mais les incendies de 1916-1917-1920, 1920, qui portèrent tour à tour la paroisse et le Collège ont fait reculer jusqu'à cette date la mise en exécution du projet.

L'Amicale tient à son projet et veut l'exécuter dans le plus court délai possible. C'est pourquoi à l'assemblée générale annuelle, un comité fut chargé de voir à la recherche des plans et à l'exécution artistique du monument.

L'abbé Pilote qui a été lourdement éprouvé sur la fin de sa vie par les obstacles innombrables qu'il rencontra son oeuvre, va maintenant être glorifié par l'airain, et ce sera bientôt — par l'histoire écrite.

UN ANCIEN

Belle fête à L'Isle-Verte

Une cérémonie imposante se déroulait en l'église de l'Isle-Verte le quatorze juillet. M. et madame Cyrille Dubé y célébraient le quarantième anniversaire de leur mariage en même temps qu'était béni le mariage de leur fille mademoiselle Rose de Lima Dubé, avec M. Arthur Dubé, de St-Clément. M. Camille April et mademoiselle Olivine Dubé accompagnaient les mariés. Une assistance nombreuse était présente à la messe.

Après la journée passée chez M. Dubé, un grand souper réunit quatre-vingts hôtes parmi lesquels on remarquait M. le curé Verreau, M. et madame Jean-François Pouliot, M. L. St-Jacques, M. et madame Joseph Dubé, M. et madame Mercellin April, M. et madame Simon Labrie, M. et madame Léon Thériault et de nombreux parents et amis de la famille.

On lut une adresse aux héros de la fête à qui on présenta une bourse. M. le curé et M. Pouliot adressèrent la parole. On offrit de nombreux cadeaux aux jubilaires et aux nouveaux époux.

Durant la veillée, il y eut chant musique et déclamations, et les invités se retirèrent à une heure avancée, enchantés des heures agréables qu'ils venaient de vivre.

PERDU

Un tour de cou en vison a été perdu du sur le terrain de M. Philippe Pouliot, dimanche dernier. Récompense promise à la personne qui le remettra au bureau du Saint-Laurent.

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons.

Il faisait de l'argent sur sa terre



SOUVENT, lorsqu'un cultivateur s'apprête à prendre une retraite bien méritée, l'on entend dire de lui : "Il faisait beaucoup d'argent avec cette terre-là." En réalité, il n'en faisait pas plus que son voisin; seulement, il en épargnait davantage.

Pour s'enrichir il faut connaître l'art de dépenser et d'économiser. Sans une méthode bien définie, il est rare qu'on arrive à quoi que ce soit. Il ne suffit pas de travailler beaucoup, il faut encore conserver les fruits de son labeur.

Economisez régulièrement. Ouvrez un compte d'épargne portant intérêt.

"La banque où l'on accueille les petits dépôts."

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

L'actif dépasse \$700,000,000

Succursale de Rivière du Loup: A. C. Sutherland, Gérant



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 19 août 1925, des soumissions pour la construction d'une addition à l'édifice public de Rimouski, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une addition à l'édifice public, à Rimouski, P. Q."

On peut consulter les plans et les devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, des Commissaires des Travaux, ministère des Travaux publics, édifice des douanes Québec, P. Q., et du gardien de l'édifice public, Rimouski, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN, Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er août 1925.

Edmundston

—Mesdemoiselles Yvonne Bouchard, Domine Bérubé et Marie-Rose Bérubé et MM. Félix, Ludger et Victor Bérubé ont passé le dimanche à Notre-Dame du Lac.

—Madame Charles Bérubé et mademoiselle Marie-Rose Bérubé sont de retour de Cabano où ils ont passé une semaine chez M. Joseph Bérubé.

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER



Tout pharmacien vous dira que c'est le meilleur des toniques, qu'il en connaît la composition et les effets.

L'Elixir Tonique du Dr Montier est le plus puissant reconstituant de tout le système. Il est excellent au goût et il évite l'appétit. Une bouteille suffit pour un traitement de cinq semaines.

En vente chez Monsieur EMILE OUELLETTE, Rivière-du-Loup.

ACHETEZ VOS CADEAUX CHEZ

E. BRETON

RIVIERE-DU-LOUP.

Vous aurez le choix, la Qualité, la nouveauté et un plus beau cadeau pour l'argent que vous désirez dépenser.

Toutes nos importations d'Europe sont maintenant en magasin. L'assortiment en est considérable et nos prix sont encore plus bas que par le passé.

Vaisselle, Verrerie, Coutellerie, Aluminium, Argenterie, Porcelaine, etc.

Avant d'acheter ailleurs Venez nous visiter.

Achetez vos cadeaux

au magasin

E. M. LANGLAIS

C'est l'endroit par excellence pour les nouveautés du jour, en fait de Bagues, Diamants, Montres, Horloges, Argenteries, et articles de fantaisie.

Vous n'aurez qu'à faire votre choix. Nous avons des prix pour toutes les bourses, et plusieurs prix sont baissés.

Une visite vous sera profitable.

E. M. LANGLAIS

STATION

Pour assurances contre MALADIES ET ACCIDENTS, consultez P.-J. BERUBE

AUTOBUS A VENDRE
Autobus marque "Internationale" ayant servi six mois, à vendre à de très bonnes conditions.

Aussi plusieurs logements sur la rue Lafontaine à louer.
Pour toutes informations s'adresser à

V. DEVOST,
Epicier-licencié,
257 Lafontaine.

Maison à Vendre

Magnifique résidence privée, située en plein centre de la ville, munie de toutes les améliorations modernes, 6000 pieds de terrain, à vendre à de très bonnes conditions. Raison de vente: départ. S'adresser à Camille Paradis, rue Lafontaine, Rivière du Loup Centre.

AVIS

Magnifiques occasions: robes de maison pour dames. Il nous en reste une quantité limitée, à des prix variant de \$1.35 en montant. Profitez de l'aubaine pour vous procurer une robe de maison à un prix très bas. Venez les voir vous-mêmes.

DAVID VERBITSKY

169 LAFONTAINE

Le magasin des travailleurs.

A VENDRE

Un lot de papier à copie, de différentes couleurs, à vendre à des prix très bas. S'adresser à l'Imp. du "SAINT-LAURENT".

—Au "Saint-Laurent", nous faisons une spécialité des impressions de toutes sortes, à des prix défiant toute compétition. Donnez-nous votre commande et vous deviendrez notre client régulier.

PRINTEMPS

Marchandises du printemps reçues

Garnitures de maison: Prêlarts, Linoleum, Rugs, Tapis, Rideaux, Madras, Etc.

Spécial: Serge toute laine, teintes variées, largeur 54 pes, prix \$1.50, réduits à 98c. la verge.

Coton blanc, 36 pes, 18c. la verge seulement. Bas en cachemire pure laine, prix \$1.25, réduits à 60 cts.

Souliers pour Dames \$1.00 la paire.
Habilllements pour garçons depuis \$3.50
Pardessus de Printemps, pour hommes, \$7.50

J. E. PINEAU

Rivière-du-Loup (En bas)

Aussi plusieurs lots de

marchandises à des

prix étonnants.

GIN CANADIEN MELCHERS

CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gras	42 onces	Prix \$3.50
Moyens	26 "	" 2.55
Petits	10 "	" 1.19

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

DISTILLERIE À BERTHIERVILLE

FRASERVILLE Drug Co

Change de Local!

Dans le Centre de la ville

Près du Garage Légraré (Garage Témiscouata)
et du Magasin de la COMMISSION des LIQUEURS

"Bloc LAPLANTE"

CARTES D'AFFAIRES

MEDECINS

L. E. PARROT
Ex-élève des hôpitaux de Paris.
MEDECIN-CHIRURGIEN
De l'Hôpital de Rivière du Loup.
Rue LA FONTAINE

DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
Yeux, - Nez, - Gorge,
Oreilles
165 Rue Lafontaine,
RIVIERE-DU-LOUP

Au Dispensaire de l'Hôpital

Consultations gratuites aux
pauvres, munis d'un certificat
de leur Curé.

LUNDI: 10.30 à 11.30 A. M.
JEUDI: 4 à 5 P. M.

DOCTEUR

ANTONIO PARADIS

Ex-élève en Chirurgie des hôpitaux
de New-York et Philadelphie.
Chirurgie à l'Hôpital
Rayon X à l'Hôpital
En charge du dispensaire
Anti-tuberculeux et de Puériculture
Heures du dispensaire :
Jeudi P. M., 1 à 5 hrs.
Jeudi soir à 7 1/2 hrs
Vendredi P. M., 1 à 3 hrs

DOCTEUR H. PROVENCHER

DENTISTE
Rivière-du-Loup

Bureau: 331 RUE LAFONTAINE
En face de l'église St-Patrice.
Ouvert tous les jours.

Service jour et nuit. Tél. Kam.

Dr Ed.-Chs. Labelle

Medecin-Veterinaire

Gradué de l'Université
de Montréal
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.

R. Ernest Lefavre

SYNDIC - AUTORISÉ

Comptable et liquidateur de
Faillites.
BUREAU:
147 Côte de la Montagne - EDIFICE BOISE
QUEBEC
Représenté à Rivière-du-Loup par
EDOUARD LEFAVRE
Bureau Casgrain et Lizotte, rue de l'Eglise

J. A. BENOIT

327 Rue Lafontaine

Membre de l'Association des Comptables
et auditeurs de la Province de Québec.
Expert comptable
SPÉCIALITÉS: Vérification et examen
d'affaires municipales et préparation
d'états pour fins judiciaires

Installation de livres la plus perfectionnée.

DUBE & FILS, Enr.

CHS. EUGENE DUBE
Raines et Provisions
Matériaux de Construction
RIVIERE-DU-LOUP - STATION.

BRULEURS A L'HUILE

Nous désirons informer notre clientèle que nous avons pris
l'agence exclusive des deux meilleures marques de brûleurs à
l'huile sur le marché: le "HACK" et le "S. T. JOHNSON".
Dans une dizaine de jours nous aurons de ces brûleurs installés
dans la ville et nous prions les acheteurs de ne pas placer leurs
commandes ailleurs sans venir les voir fonctionner.

Aussi, voici l'automne et il serait bon de faire examiner
votre appareil de chauffage ou votre plomberie afin de faire
exécuter les réparations nécessaires avant l'hiver. Nos prix
sont modérés et vous êtes certains d'avoir des ouvriers d'expé-
rience en vous adressant chez

P. PAQUET & CIE

Tél. Kamouraska 204 - Rues FRASER et LEVIS.

AVOCATS

Casgrain & Lizotte

Avocats & Procureurs
7 rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup

Léon Casgrain, L.L.L.
L. P. Lizotte, L.L.B.

LEON PARADIS

Avocat et Procureur

4 rue de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP.

JULES LANGLAIS

Avocat

BLOC BELLE, RUE DE L'ÉGLISE
Rivière-du-Loup, Qué.

JEAN-FRANÇOIS POULIOT, M. P. LOUIS SAINT-JACQUES

Pouliot & Saint-Jacques

AVOCATS

BUREAU EN FACE DE L'ÉGLISE
RIVIERE-DU-LOUP.

Tel. Rés. 460s3
Casier Postal 7 Tel. Bureau 226

DAVID E. RIOUX

Avocat et Procureur

RIVIERE-DU-LOUP Station.
Edifice des Ingénieurs 57 rue
Industriels Enr'g. Lafontaine.

HORACE CIMON

AVOCAT

16, Rue de l'Eglise
RIVIERE-DU-LOUP.
Téléphone No 3

ALEX. MICHAUD

AVOCAT

Bureau: 4, RUE DE LA COUR
RIVIERE-DU-LOUP
(EN BAS)

Tél. Kam. 139. B. P., "A"

Léo Bérubé

AVOCAT

No. 5 rue de l'Eglise
Rivière-du-Loup, P. Q.

J.-B. Lavoie, L.L.

AVOCAT

No 5 rue de l'Eglise
RIVIERE-DU-LOUP

Ancien bureau de
feu CHS-A. GAUVREAU

Chemin de fer Témiscouata

HORAIRE

En force le 17 nov. 1924

EXPRESS

Dép. Riv. du Loup 8.00 a.m.
Arr. Edmundston Jct. 11.45 a. m.

EXPRESS

Dép. Edmundston Jct., 12.45 p. m.
Arr. Riv. du Loup 4.20 p. m.

MIXTE

Dép. Edmundston Jct. 1.00 p. m.
Arr. Connors N. B. 2.50 p. m.

MIXTE

Dép. Connors N. B. 8.00 a. m.
Arr. Edmundston Jct., 9.50 a. m.

N.B.—Heure du méridien de l'est.

Service quotidien, excepté le dimanche

Correspondance à Edmundston Jct. avec

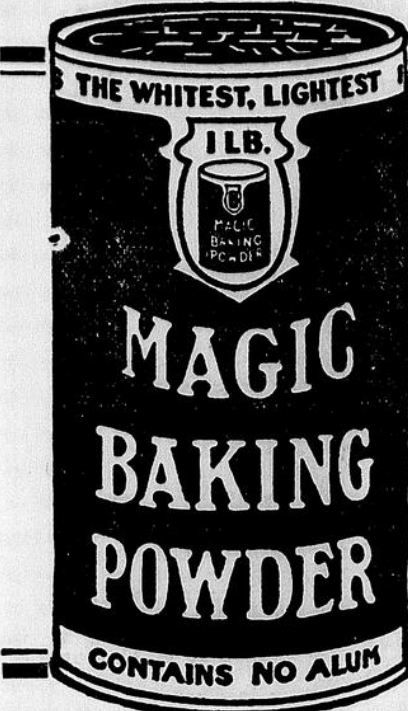
le chemin de fer du Pacifique Canadien

et à Rivière du Loup avec tous les trains

depass des chemins de fer Nationaux.

ex Pour plus amples informations, pros-
tutez, s'adresser à

T. N. Walsh, Agent Général du Frec. et
des Voyageurs



Un Produit Canadien

Beaucoup plus de Poudre à Pâte Magique se vend dans la
province de Québec que toutes les autres. Pourquoi? Parce-
que les cuisinières de Québec
savent que la Poudre à Pâte
Magique assure la parfaite cuis-
son. Un grand nombre de citoyens
de la province de Québec gagne
leur vie par la vente de la Poudre
à Pâte Magique et autres produits
Gillett dans la province de Québec.

LA CIE. E. W. GILLETT LTEE.
Montreal Toronto Quebec



Feu M. Thomas Viel

Le 26 juillet dernier, s'éteignait
à St-Michel de Squatteck, après
avoir reçu les Sacraments de l'Eglise,
M. Thomas Viel, âgé de quatre-
vingt-six ans et quatre mois. M
Viel était le plus vieux citoyen de
Squattek et l'un de ceux qui ont
contribué à faire de cette jeune et
déjà si belle paroisse ce qu'elle est
aujourd'hui. Depuis longtemps, i
coeur et les dernières énergies de
avait donné à ce coin de terre son
sa robuste vieillesse; il a voulu aus-
si lui donner son corps. Son plus
cher désir est réalisé: il est mort à
Squattek et il repose maintenant
dans le cimetière de cette paroisse
qu'il ne voulait plus quitter.

Ses funérailles, qui eurent lieu
mercredi, le 29, réunirent toute la
paroisse. Tout le monde à Squat-
tek estimait et vénérat "le grand-
père Viel", comme on l'appelait;
tous voulurent lui donner une der-
nière prière et lui dire un dernier
adieu. Parmi la foule qui remplis-
sait l'église, on remarquait de nom-
breux parents et amis venus de tou-
te la région du Témiscouata, où le
défunt était partout si avantageuse-
ment connu.

Le service fut chanté par le Rév
E. Gagnon, V. F., curé de Notre-
Dame du Lac, et ami intime du dé-
funt depuis le temps où M. Gagnon
venait donner la mission au Squat-
tek. Un autre grand ami du ré-
funt, le Rév. P. C. Saindon, curé
de St-Eusèbe et premier curé de
Squattek, remplissait les fonctions
de diacre; celles de sous-diacre é-
taient remplies par le Rév. Alph
Pelletier, du Séminaire de Rimous-
ki. On remarquait au chœur le Rév
E. Mercier, aumônier des Frères de
Notre-Dame des Champs, et le Rév
J. A. St-Pierre, curé actuel de Squat-
tek, ainsi que les Rév. Frères
François, Augustin, Joseph, Camille
Jean-Berchmans et Dominique.

Conduisaient le deuil: les quatre
fils du défunt, MM. Joseph, Thomas
Napoléon et Louis. Jos. A. Viel
portait la croix. M. Wilfrid Viel
conduisit le défunt de la maison
mortuaire à l'église.

Dans l'assistance on remarquait
M. et madame Raphaël Viel, MM
Thomas Viel, Jules Viel, François
Viel, M. et madame François Viel
fils de Bernard, M. Norbert Viel
MM. François Gagnon et Henri Si-
rois, tous de Rivière-du-Loup; M
et madame Pierre Viel, de St-A-
lexandre, M. et madame Phydime
Gamache, de St-Modeste, M. et ma-
dame Samuel Fortin, M. et madame
J.-B. Fortin, MM. Pierre et Xavier
Morin, de St-Eusèbe, M. et madame
Achille Michaud, MM. Ernest Bé-
langer, François Fortin, Philippe
Fortin, Pierre Fortin, Pierre Desro-
siers, de Notre-Dame, madame J
Bélanger et sa fille mademoiselle
Rose, de Cabano, M. Ovide Leclerc
M. et madame Ovide Raymond, M
et madame Hormisdas Lebel, de Ste-
Rose, M. Ludger Plourde, de St-

Jacques, M. et madame Alcide Viel
M. et madame Louis Viel, de St-
Antonin, M. et madame Thomas Pe-
neault, Notre-Dame du Lac.

Avaient pris place au chœur de
chant: M. Oscar Viel, de Rivière-
du-Loup, neveu du défunt, le Rév
Fr. Augustin, MM. Joseph Pelle-
tier, Joseph Beaulieu, Joseph Mi-
chaud et Alfred Viel.

Nous prions la famille en deui
d'agréer nos plus sincères sympa-
thies.

Tribune Libre

Le journal "Le Saint-Laurent",
Rivière-du-Loup.

UNE REPONSE A
MONSIEUR BAPTISTE

Mon cher monsieur Baptiste,

J'ai lu aujourd'hui même votre arti-
cle au sujet des Missionnaires A-
gricoles en liesse. Si vous voulez
bien vous rendre responsable de ce
que vous dites, en y signant avec
autant de courage votre nom person-
nel, je me ferai un réel plaisir de
vous mettre à votre place. Pour
cela, je ne ferai pas appel à votre
sens religieux, car vous semblez ne
pas en avoir; mais simplement à
votre gros bon sens.

Pour aujourd'hui, qu'il me suffise
de vous dire, qu'avant de jeter au
public des idées si bêtes, il vous se-
rait bon de savoir ce qui se passe
dans votre province et votre pays.
Il existe au Canada des missionnai-
res Agricoles, et des missionnaires
colonisateurs. Tous deux ont un
différent but à atteindre. Ce "Pi-
que-nique dit Liaison Française"
est sous le patronage, depuis deux
ans, des Missionnaires colonisateurs
et les missionnaires agricoles, n'ont
rien à voir avec ce dit "Pique-nique".
Pour de gens à esprit borné comme
semble être le vôtre ce voyage d'é-
tude de notre pays ne pourrait être
autre chose qu'un simple pique-ni-
que; mais pour des gens instruits
capables d'apprécier l'oeuvre et le
dévouement des missionnaires colo-
nisateurs, eux comprennent l'import-
tance capitale d'un voyage à prix
réduit, qui est pour eux un des a-
vantages précieux de faire une é-
tude de nos terres à travers le Canada.

Nous arrivons d'un long voyage
jusqu'à Vancouver, et nous avon-
été accompagnés de personnages de
plus distingués qui sont revenus de
l'Ouest canadien avec des idées tout
autres que celles qu'ils possédaient
avant leur départ, et cela grâce au
"BLUFF" dont votre petite person-
ne accuse les missionnaires agric-
oles, qui encore une fois n'ont rien à
faire avec la Liaison Française.

Puisse-je vous cher monsieur Bap-
tiste, avoir le coeur assez grand pour
promouvoir les intérêts de votre
pays par la justesse de vos idées et
le dévouement de vos énergies. Si
du moins, vous ne vous sentez pas
assez délicat pour venir prendre
votre part dans l'assiette avec votre
patte délicate, du moins ne la ren-
versez pas avec votre grossier sa-
bot.

Espérant monsieur avoir le plai-
sir de vous connaître au prochain

Ecoute, papa—
n'oublie pas ma
gomme Wrigley!

Donnez aux jeunes
enfants cette frian-
disse saine, durable,
pour leur plaisir
et leur santé.
Prenez-en vous-
même après avoir
fumé ou lorsque le
travail languit.

Ce petit produit
rafraichit beau-
coup!



article, je demeure votre tout dévoué
L'abbé J.-Paul Lévesque, Ptre,
Missionnaire-Colonisateur
Val d'Amours, Nouveau-Brunswick,
31 juillet 1925.

AU PUBLIC

Je ne serai responsable d'aucune
dette, sans exception, contractée par
mon fils, sans un écrit signé de ma
main.

Mme veuve Joseph Gagné.
STE-ROSE

22 juillet 1925.

A LOUER

Les bureaux autrefois occupés par
la Banque d'Hochelega, situés au
No 93 rue Témiscouata. Pour ren-
seignements, s'adresser à F.-J. MI-
CHAUD, St-Ludger.

La Teinturerie de Service

G. E. MOREL, prop.
Nettoyage, Pressage, Réparations,
de toutes sortes, etc.

A DES PRIX RAISONNABLES.

Faites un essai et vous serez
satisfaits.

254 rue Lafontaine - Rivière-du-Loup



Elles gardent plus
longtemps leur tranchant
SIMONDS CANADA SAW CO. LIMITED
Vancouver, Montréal, Toronto,
St. Jean, N.B.

Reconnu le meilleur
depuis 1857

Nouvel Evier Émaillé SMP

Prix
Complet
\$12.00

La meilleure valeur jamais offerte. Fait de Fer
"Armo", recouvert du plus pur Email blanc
SMP. Égout central, avec ou sans ouvertures
pour robinets. Le prix comprend tous les
accessoires.

Aussi la Planche-Égouttoir
Émaillée SMP

Prix \$6.00

Fait de Fer "Armo" émaillé: solide, rigide,
très commode. Valeur unique. S'adapte par-
faitement à l'évier. Véritable occasion de
plomberie. Le prix comprend tous les ac-
cessoires. En vente chez les plombiers et les quin-
quilliers, ou obtenue en écrivant directement à

THE SHEET METAL PRODUCTS CO. LIMITED
MONTREAL TORONTO WINNIPEG FT.
EDMONTON VANCOUVER CALGARY 184A



Alliment infantile
éprouvé par le
temps

Gratis—Livres des Bébés
Demandez à The Borden Co.
Limited, Montréal, deux Li-
vrets du Bien-Être de Bébé.

Antonio Pelletier PHOTOGRAPHE

Edifice H. Danjou
Rue Lafontaine
Rivière-du-Loup Centre

J'ai toujours en main un as-
ortiment de films pour
amateurs.

Reconnu le meilleur
depuis 1857

Reconnu le meilleur
depuis 1857

JOS. E. BERUBE

Représentant
Union Mutual Life Insurance Co.
de Portland, Maine.

309, Rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup.

J'ai toujours en mains les dernières nouveautés dans les marchandises à la verge

Faille de Soie, Crêpe Satin, Crêpe Canton, Crêpe marocain, Crêpe de Chine, Soies de toutes sortes.

Voiles et Crêpes de fantaisie BROAD CLOTH uni rayé et carreauté
SPECIAL: Bas de coton pour enfants Blanc Brun et Noir
 Bas de coton pour dames Blanc Brun Noir et Cris

Gants courts en soie, bouts des doigts double Blanc et noir Cants longs en soie Blanc et Noir
ALPHONSE RHEAUME, Rivière-du-Loup, Station.

AUX AUTOMOBILISTES

C'est le grand temps de faire assurer votre automobile contre les ACCIDENTS. Pour une somme bien minime nous vous protégerons contre dommage qui pourrait être fait à votre voiture. Pour plus de détails adressez-vous à

P. J. BÉRUBÉ

25 rue DELAGE RIVIERE-DU-LOUP STATION
 (En face de la bâtisse de la Garde Sacré-Coeur).

A LA POINTE

Excursions
 Tous les jours, la plage de la Pointe reçoit de nombreux excursionnistes qui se rendent pour des frais ombrages des bosquets et de l'air reconfortant des grèves.

A la Maison Blanche
 La Maison Blanche a reçu ces jours derniers : le Rév. P. L. Lebel s. j., de Montréal, M. et Madame H. Racine, madame A. Fraser, M. Geo Pelletier, de Montréal, M. et madame Laétare Roy, M. et madame Chapleau, M. L. Frigon de Québec, madame Ls J. Jobin, mesdemoiselles L. Jobin et L. Bouchard, de Boston, madame McKenna de Spencerwood, Québec, et une foule d'autres.

A l'hôtel Bellevue
 Parmi les nombreux pensionnaires du Bellevue, on remarque : M. et madame L. Huot, Québec, M. et madame Roby, mademoiselle L. Lebeau, M. et madame Aimé Auger, M. et madame A. Beaudry, Montréal, M. F. G. Goodwin, Boston, Mgr Cousineau, de Montréal.

Guérison
 Une guérison a été obtenue par l'intercession de sainte-Anne avec la promesse d'un pèlerinage à la chapelle de la Pointe. Une personne obligée de garder le lit a obtenu la guérison de ses jambes. Merci à sainte Anne.

Au presbytère
 On a remarqué de passage au presbytère MM. les abbés F. L. Tremblay, vicaire à Québec, Camil-

le Mercier, Origène Boulanger Charles Bourque et Amédée Giasson du collège de Ste-Anne, M. le chanoine Beaudet, de St-Pascal.

Qu'on n'oublie pas...

Qu'on n'oublie pas que c'est mardi et mercredi prochains qu'aura lieu sur le terrain de l'église St-Patrice la fête champêtre au profit de l'Hôpital, tel qu'annoncé dans nos colonnes la semaine dernière.

Les organisatrices de cette fête de charité comptent sur la générosité de tous et de chacun pour en faire un succès.

Base-Ball

Notre équipe de base-ball recevra dimanche la visite du club de St-Pacôme. Le "Rivière-du-Loup" et le "St-Pacôme" sont de vieux adversaires que nous avons souvent vus aux prises. La joute de dimanche promet d'être très intéressante.

Dimanche le 16, se sera au tour du club "Edmundston" à venir à Rivière-du-Loup. Nous en reparlerons.

Servante demandée

On demande une bonne servante S'adresser à madame Léo Bérubé rue de l'Église.

Pique-nique des Chev. de Colomb

Dimanche le 16 août aura lieu le pique-nique des Chevaliers de Colomb, sur le terrain de M. Honoré Plourde, de l'Anse-au-Persil.

Le départ se fera des salles des Chevaliers, entre 10 et 11 heures de l'avant-midi. Tous devront être rendus pour le dîner, qui sera servi à midi, et apporter leur goûter. Des autos seront mises à la disposition des Chevaliers.

Tous les membres qui ont payé leur contribution de mars sont instamment priés de prendre part à ce pique-nique, avec leur famille.

Avis aux Cultivateurs

J'achète en grande quantité les oeufs et le beurre des cultivateurs S'adresser à

T. GRAVEL, pâtissier,
 186 Lafontaine, Riv. -du-Loup

Remerciements

Remerciements au chef de police et à ses hommes pour leur promptitude à répondre à l'appel de la cloche d'alarme, lors de l'incendie de dimanche matin à l'immeuble de M. J.-A. Pelletier, occupé par M. J.-T. Turcotte.
 J. A. PELLETIER, marchand.

W. BELANGER

Expert Horloger, Bijoutier
 Inspecteur des Montres et Horloges du Gouvernement.
 97 rue Lafontaine - - Bloc Renaud.

Réparations absolument garanties ou argent remis. Toujours en mains Bijouteries en général.

Prix Spéciaux

Sur montres de poche, montres bracelet, bagues de fiançailles, Jones de mariage, Colliers de perle, horloges Crayons et plumes Eversharp, etc., etc.

PÂTISSERIES! PÂTISSERIES!

Pourquoi faire vos Pâtisseries à la maison, pendant les mois de chaleurs, quand vous pouvez vous les procurer à bon marché au magasin de

T. GRAVEL, pâtissier

188 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

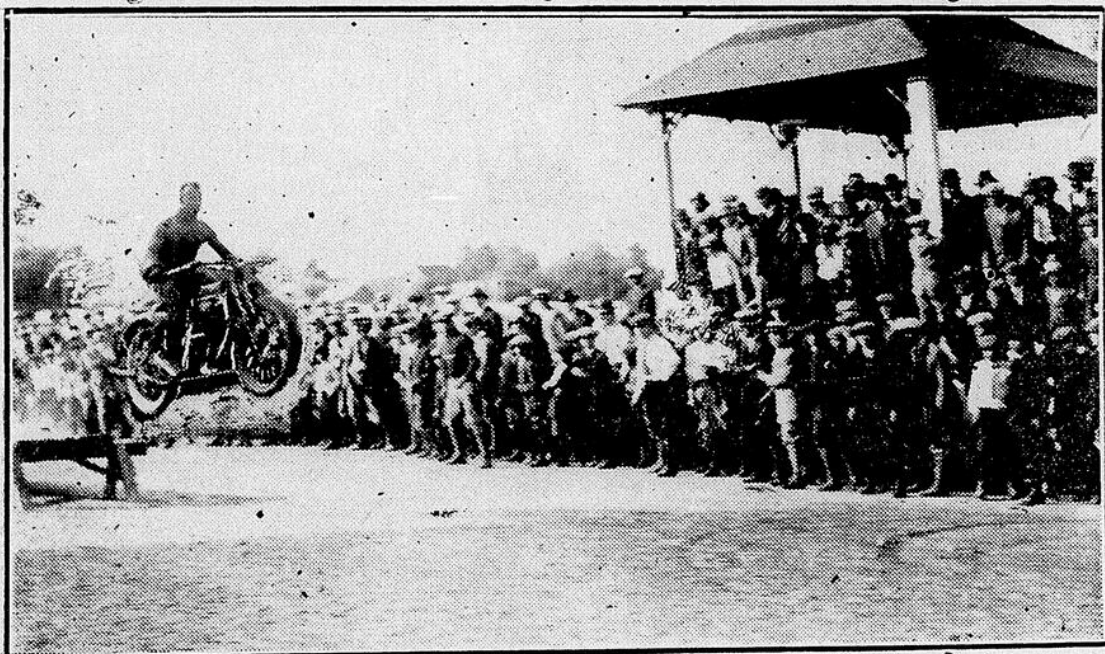
Téléphonez et nous vous livrerons votre commande à domicile

Confiez au Saint-Laurent, vos impressions de lettres, enveloppes, circulaires, souvenirs mortuaires, etc., et vous recevrez la plus entière satisfaction. Nos prix sont modérés.

GRANDES COURSES DE MOTOCYCLETTES

Qui sont organisées à la

RIVIERE-DU-LOUP
 DIMANCHE LE 9 AOUT



C'est un spectacle jamais vu dans cette ville
 Venez en foule voir la vitesse extraordinaire que feront ces fameux coureurs.

Coureurs Professionnels

LAROCQUE Montréal, GAUDREAU, Québec,
 BCUGIE Montréal, J. LIPPE New-York.

AMATEURS

12 - MOTOCYCLISTES - 12

AUSSI LE FAMEUX SAUT DE LA MORT

Qui sera exécuté sur la Piste

Les Courses commenceront à 2.15

Admission 80c.

Taxe comprise

Il y aura 15 courses de motocyclettes de 2 et 3 milles

Au terrain de Courses Chemin de la Pointe

NUMEROS SPECIAUX SERONT AJOUTES AU PROGRAMME



GAUDREAU Champion de Québec.